

La laïcité en mouvement

2023



Centre d'Action Laïque
libres, ensemble

Table des matières



Avant-propos	4
La laïcité en marche	6
<hr/>	
1 Diffusion des valeurs laïques	8
2 Liberté	24
3 Égalité	42
4 Solidarité	48
5 Enseignement	56
6 Laïcité de l'État	64
7 Structure du CAL	68
<hr/>	
Carnet d'adresses	73

Avant-propos

« Personne n'aime la vérité.
Tout le monde préfère une belle histoire »
fait dire à son cynique héros le romancier Bruno Markov¹.

L'ambition de ce rapport d'activités est toute autre.
Pas de « belle histoire » ici mais plutôt la volonté de démontrer que la détermination peut parfois mettre des immobilismes au tapis. Et par ailleurs, un bref regard dans le rétroviseur peut aussi s'avérer utile afin de calibrer au mieux nos activités à venir.

En 2023, grâce à la mobilisation de tous, la volonté du mouvement laïque a été d'assumer ses responsabilités et de mener ses activités d'assistance morale et d'éducation permanente sur tout le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Mais, au-delà des dossiers et actions emblématiques du mouvement laïque qui sont déclinés dans les pages suivantes, conformément aux conclusions de la Convention, s'est ajoutée la volonté de défricher de nouveaux chantiers (la lutte contre les atteintes à l'environnement, le prosélytisme, les aidants proches ...) et d'encore mieux travailler ensemble.

Ceci étant écrit, d'emblée, quelques faits saillants de l'année 2023, qui ne sont pas sans conséquence sur notre travail au quotidien, méritent ici d'être soulignés.

Tout d'abord, martelons une nouvelle fois qu'une réappropriation collective de la Laïcité, principe humaniste qui fonde le régime des libertés et des droits humains sur l'impartialité du pouvoir civil démocratique dégagé de toute ingérence religieuse, est aujourd'hui plus que jamais indispensable, si nous voulons répondre aux défis qui se présentent à nous. Car c'est cette laïcité qui oblige l'État de droit à assurer l'égalité, la solidarité et l'émancipation de tout un chacun.

Cependant, ne l'oublions pas, dans le cadre général de notre action au quotidien, les vents sont plutôt mauvais et le climat à la violence. Avec le sentiment d'être face à un processus en cours plutôt que face à des événements ponctuels isolés. C'est ce qui a motivé notre vaste campagne annuelle alertant sur les dangers de tous les extrémismes. Décrypter, expliquer est primordial car une société qui n'a pas les moyens de déceler les mensonges ne peut être libre.

Cette vigilance doit également rester de mise car les dérapages peuvent survenir plus vite qu'on ne le pense et ce de tous les côtés. Ainsi, le fil rouge de notre plan d'action de l'année 2023 - qui était la défense de l'État de droit – a malheureusement été une inspiration judicieuse puisque, lorsque le Conseil d'État a suspendu l'exécution de la décision gouvernementale de ne plus faire bénéficier des mesures d'accueil les hommes seuls ayant demandé l'asile, l'unique réponse de la secrétaire d'État à l'Asile et la Migration a été d'affirmer que sa politique « ne changera pas ». Bref, snobant le principe de l'équilibre des pouvoirs, le gouvernement fédéral a, lui-même à cette occasion, entamé le travail de détricotage de ce qui est l'essence même d'un État de droit ...

Ensuite, dans la société actuelle, force est de constater que notre tâche est de moins en moins aisée car, aujourd'hui, les opinions nuancées apparaissent comme un manque de courage et non plus un signe d'intelligence. Comme si on attendait désormais de chacun qu'il soit avant tout identifiable, qu'il se prononce immédiatement et irrévocablement sur le « camp » qu'il veut défendre. À ce genre de vision manichéenne de la société, clairement, jamais nous ne pourrons nous résoudre. Polarisée à outrance et parfois instrumentalisée, la question des signes convictionnels est le symbole, par excellence, de cette dérive et suscite une violence pour le moins interpellante². À cet égard, après de multiples épisodes juridictionnels qui ont égayé ces derniers mois et le fait que la Cour de Justice de l'Union européenne ait confirmé qu'interdire aux agents publics le port des signes convictionnels n'était pas discriminatoire en soi, il convient que le Politique assume ses responsabilités pour sortir de l'insécurité juridique comme de l'inégalité de traitement suscitées par cette absence de clarification.

Enfin, au-delà de tous ces éléments, malgré des échecs ou des retards³, n'oublions pas que le temps est une construction. Et qu'il en faut parfois pour obtenir des résultats. Ainsi, pour le mouvement laïque, qui a toujours soutenu la généralisation de l'EVRAS en milieu scolaire, le fait qu'un accord de coopération généralisant l'EVRAS en milieu scolaire ait pu être adopté, malgré l'insupportable campagne de désinformation de certains groupuscules extrémistes, est une superbe victoire. Concrètement, tous les élèves francophones pourront maintenant bénéficier d'une animation en 6^e primaire et d'une animation en 4^e secondaire, par des professionnels labellisés et, sans vouloir nous pousser du col, le mouvement laïque n'y est pas étranger.

« La vie nous enseigne qu'on n'est pas obligé de reproduire ce qu'on nous a appris. On vient tous de quelque part, mais ce qui compte c'est la destination qu'on se choisit »⁴.

Au travail donc et bonne lecture.



Benoît Van der Meerschen
Secrétaire général



Hervé Parmentier
Secrétaire général adjoint

Véronique De Keyser
Véronique De Keyser
Présidente

1 Bruno Markov, *Le dernier étage du monde*, 2023

2 Ce qui démontre d'ailleurs par l'absurde le besoin de neutralité.

3 Par exemple le dossier de l'extension à deux heures obligatoires du cours de philosophie et de citoyenneté dans l'enseignement officiel pour lequel il est plus que temps d'aller de l'avant.

4 Colson Whitehead.

La laïcité en marche

L'action laïque

Grâce aux différentes implantations régionales, aux associations constitutives et aux antennes locales, le Centre d'Action Laïque (CAL) s'implique dans la vie de la cité. Il réfléchit, débat et agit sur tous les aspects de notre vie en société : enseignement, égalité et particulièrement celle des hommes et des femmes, début et fin de vie, culture, interculturalité, émancipation, autonomie, information... De quoi justifier sa devise « Liberté, égalité, solidarité » et matérialiser son slogan « Libres, ensemble ».

Le mouvement laïque vient en aide aux demandeurs d'emploi, aux jeunes en décrochage scolaire, aux mal-logés, aux détenus, aux victimes et aux justiciables, aux opprimés et aux personnes discriminées. En règle générale, à tous ceux qui, dans leur vie, ne disposent pas des droits et des moyens qui garantissent à l'humain la dignité et la capacité à s'épanouir.

Il milite activement pour le traitement équitable de tous les citoyens, le droit à profiter de la vie ici et maintenant, mais aussi contre l'intolérance, le racisme, le sexism et tout ce qui asservit l'homme et la femme. La laïcité organise en outre des cérémonies laïques (parrainages, fêtes de la jeunesse, mariages, funérailles...) à la demande.

Chaque implantation locale choisit des terrains d'action privilégiés et définit son organisation en fonction de son environnement, de ses publics et des objectifs à atteindre.

Prises de position

Le mouvement laïque s'exprime sur tous les sujets déjà évoqués ci-dessus. Estimant que chacun doit pouvoir disposer librement de sa vie, de sa pensée et de son corps, le CAL promeut une vision libre exaministe des questions éthiques dont les religions ont coutume de s'emparer pour y imposer les prescrits de leurs dogmes.

Compte tenu de ses finalités et des valeurs qu'il défend, il se préoccupe de tout ce qui concerne la place de l'humain dans la société, au-delà de tout clivage politico-religieux.

Conscientisation et formation des adultes, dans une démarche d'éducation permanente

À côté de sa vocation première de référent institutionnel en matière de laïcité et de libre pensée, le CAL est agréé par la Fédération Wallonie-Bruxelles en tant que mouvement d'éducation permanente. Il développe, dans ce cadre, des stratégies et des projets citoyens de sensibilisation et de formation des adultes. Ses actions s'inscrivent ainsi dans la droite ligne des finalités du décret d'éducation permanente qui reconnaît le développement de l'action d'éducation permanente dans le champ de la vie associative « visant l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits civils et politiques, sociaux, économiques, culturels et environnementaux dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle ».

L'ensemble des thématiques développées dans ce rapport est ainsi la traduction concrète du souci du CAL de s'inscrire dans une perspective d'égalité et de progrès social, en vue de construire une société plus juste, plus démocratique et plus solidaire.

La laïcité, c'est...

Le principe humaniste qui fonde le régime des libertés et des droits humains sur l'impartialité du pouvoir civil démocratique dégagé de toute ingérence religieuse.

Il oblige l'État de droit à assurer l'égalité, la solidarité et l'émancipation des citoyens par la diffusion des savoirs et l'exercice du libre examen.



Diffuser les valeurs de la laïcité est, pour le Centre d'Action Laïque et ses régionales, une préoccupation de chaque instant.

Notre action est fondée sur la démarche libre exaministe et le principe de non-ingérence de l'Église dans les affaires de l'État comme moteurs d'une société harmonieuse et égalitaire.

Nos différentes campagnes d'éducation permanente, commémorations et publications s'inscrivent dans cette démarche d'information, avec, en perspective, l'émancipation et l'autonomie de chacune et de chacun.

Diffusion des valeurs laïques

« Libres, ensemble »

Diffusée sur les antennes de la RTBF, l'émission radiophonique et télévisée « Libres, ensemble » s'inscrit dans le magazine « En quête de sens », espace concédé par le service public aux organisations philosophiques et religieuses. L'émission aborde des sujets de société sous un angle laïque, en veillant à mettre en avant les activités du Centre d'Action Laïque, de ses régionales et associations. Les émissions se veulent un espace ouvert, accueillant des acteurs de la laïcité, mais aussi des personnalités extérieures au mouvement dont l'expertise et les travaux sont susceptibles d'alimenter la réflexion. En septembre 2023, l'émission a entamé sa dixième saison, qui s'inscrit dans la continuité, tout en s'adaptant aux nouvelles préoccupations liées à l'actualité et à l'évolution des enjeux sociaux.

La programmation est élaborée sur base des propositions du comité de rédaction, constitué du secrétaire général du CAL, du secrétaire général adjoint, du directeur de la communication, de la directrice de la cellule « Étude et Stratégie », de ses membres, ainsi que de l'équipe journalistique.

Les émissions radiophoniques sont diffusées tous les samedis à 20h sur *La Première*. D'une durée de 30 minutes, elles prennent la forme soit d'un débat entre plusieurs invités, soit d'un entretien avec une personnalité, auteur, philosophe, invitée pour son expertise ou son actualité. En 2023, nous avons ainsi accueilli en studio Douglas Kennedy, Elsa Dorlin, François Debras, Jérôme Colin, Myriam Leroy, Raphaël Glucksmann ou encore Simon Gronowski, rescapé de la Shoah et militant antifasciste. Quant aux émissions de débat, elles ont traité de thèmes divers en lien avec les valeurs laïques de liberté, d'égalité et de solidarité.

Face à la montée de l'extrême droite un peu partout dans le monde, dans une volonté d'analyse et de décryptage à quelques mois d'un scrutin crucial en Belgique, plusieurs émissions ont été consacrées aux menaces sur les droits et libertés fondamentales. Le contexte international a, lui aussi, fait l'objet de nombreuses émissions, que ce soit autour de la guerre en Ukraine, de la révolution en Iran, des atteintes aux droits des femmes en Afghanistan, des conflits dans le Nord-Kivu, ou encore des menaces qui pèsent sur la démocratie en Tunisie. Les combats historiques du mouvement laïque, en faveur du respect de l'État de droit, des droits des femmes, d'un enseignement public de qualité pour toutes et tous et du droit à une éducation relationnelle, affective et sexuelle, n'ont pas été oubliés.

Au niveau des émissions télévisées, deux formats différents existent : les émissions de 10 minutes, diffusées un mardi sur deux en fin de soirée sur *La Une*, et les émissions de 28 minutes, diffusées un dimanche sur deux à 9h20 sur *La Une*. Ces émissions sont ensuite rediffusées sur *La Une* et sur *La Trois*. Elles se veulent le reflet des préoccupations de la société et du mouvement laïque. À ce titre, de nombreuses émissions ont été consacrées, en 2023, aux conséquences durables des crises sanitaire, économique et sociale sur la société. Alors que les reportages de 10 minutes ont privilégié les témoignages des acteurs de terrain, les émissions-plateau de 28 minutes ont permis d'analyser, de prendre du recul et d'offrir des perspectives.

Plusieurs reportages de 10 minutes ont ainsi été consacrés aux personnes sans abris, sans papiers et/ou sans droits. Suite au documentaire de Pierre Schonbrodt « Tout va s'arranger (ou pas) » sur la santé mentale des jeunes, réalisé en 2022, et qui a été diffusé à de nombreuses reprises dans des écoles et centres culturels en 2023, la collaboration avec les jeunes

Diffusion des valeurs laïques

qui témoignaient dans le film s'est poursuivie. Deux reportages ont ainsi été réalisés à l'occasion de leur rencontre avec des parlementaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles et des parlementaires bruxellois, en axant sur les recommandations pour une meilleure prise en compte de la santé mentale à l'avenir. Nos reportages visent à non seulement décrire une situation via des témoignages mais aussi à proposer des pistes de solutions, de recommandations et des perspectives.

Par ailleurs, fidèle à sa ligne éditoriale, l'émission a mis à l'honneur les activités du mouvement laïque, à travers notamment une émission sur le Festival « Humanité » organisé par Picardie Laïque ou encore sur le dénombrement du sans-abrisme auquel les travailleurs de terrain de Laïcité Brabant wallon ont participé. Un documentaire a également été réalisé en 2023 par Nicolas Franchomme, l'un des membres de l'équipe. Intitulé « Briser les murs », il s'intéresse à la culture en prison. Le journaliste-réalisateur s'est glissé pendant plusieurs mois dans des ateliers culturels organisés à la prison de Haren par le Service laïque d'aide aux justiciables et aux victimes ainsi que dans les ateliers philo organisés par Picardie Laïque à la prison de Mons. En est sorti un documentaire plein d'humanité qui interroge sur l'offre culturelle proposée en prison et plus largement sur la réinsertion des détenus.

Les audiences des émissions télévisées sont en légère augmentation en 2023 : entre 25.000 et 50.000 téléspectateurs pour les émissions de 28 minutes sur la *RTBF*, et jusqu'à 65.000 téléspectateurs pour les reportages de 10 minutes. La vie des émissions, aussi bien télé que radio, se poursuit également en ligne sur le site www.laicite.be et sur la chaîne *YouTube* du Centre d'Action Laïque. À titre d'exemple, le reportage « EVRAS : un combat inachevé » diffusé en septembre 2017 sur la *RTBF*, a été revu 8.700 fois cette année sur

YouTube, certainement parce qu'il répondait à un besoin d'informations sur ce sujet qui a fait polémique ces derniers mois. D'autres reportages tels que « Florian, 18 ans, sans abri- Itinéraire d'un pauvre » - réalisé en 2017, « Exil et homosexualité » - réalisé en 2015 et « Zoos humains, l'invention du sauvage » - réalisé en 2016, continuent de circuler et cumulent respectivement 393.000, 50.000 et 24.000 vues.

Le nombre d'abonnés à la page Facebook des émissions a continué de progresser en 2023. Nos émissions ont touché 66.300 personnes via le réseau social et ont suscité 2.600 interactions. Parmi les émissions qui ont touché le plus de monde, on peut citer un reportage sur le détournement humoristique en ligne, une émission sur les jeunes aidants proches et une capsule vidéo réalisée avec Douglas Kennedy. Même si le compte Instagram des émissions doit encore être amélioré, il permet de toucher un public grandissant. Depuis 2022, les émissions radio « Libres, ensemble » sont disponibles sur les plateformes de podcasts, telles que *Spotify*, *Deezer*, etc. Les émissions ont été écoutées 1.945 fois de cette manière en 2023.

L'équipe de « Libres, ensemble » développe toujours sa collaboration avec le CLAV (Centre Laïque de l'Audiovisuel). Outre les émissions radio, déjà réalisées en co-production, cette collaboration s'est matérialisée en 2023 par la réalisation de reportages et d'un documentaire où le CAL a assuré la partie journalistique et le CLAV la partie technique.

La collaboration avec le magazine *Espace de Libertés* se poursuit également : plusieurs grands entretiens diffusés en radio ou télé ont été déclinés sur le papier et dans la mesure du possible, les dossiers traités dans *EDL* ont donné lieu à une déclinaison radio ou télé.

Espace de Libertés : le nouveau souffle

Rappelons que début février 2022, *Espace de Libertés* a fait peau neuve. *EDL* a alors mué sur plusieurs tableaux et notamment grâce à de nouvelles analyses axées sur les interrogations sociétales actuelles, par exemple les changements climatiques, la désinformation, les questions liées à la participation citoyenne, le délitement de la démocratie, entre autres. Sur la forme, la nouvelle version imprimée a pu conquérir son lectorat et le grand changement opéré dans la version digitale (edl.laicite.be) prend tout doucement ses marques sur la toile, attirant certainement un lectorat plus jeune et diversifié que celui de la version papier. Même si l'orientation éditoriale du magazine demeure fidèle tant aux valeurs de la laïcité qu'au libre examen, elle accompagne les nouveaux enjeux sociétaux en octroyant un regard analytique propre.

Les thématiques abordées par le CAL, dont le magazine constitue à la fois une chambre de résonance, mais aussi de débats, continuent à être traitées de manière spécifique et originale dans la revue et sur le site Internet. Cette approche permettant à la rédaction d'aborder des sujets qui intéressent le mouvement laïque, sous un angle contradictoire et critique. Le site permet aussi à la rédaction de garder un lien avec son lectorat entre les deux mois de parution du magazine papier.

Voici le récapitulatif des dossiers de l'année :

Février
Avril
Juin
Septembre
Novembre

Faites la guérilla, pas la guerre !
Les jeunes, citoyens de demain
Le rapt des extrêmes
Les voies des sans voix
Vers un nouveau (dés)ordre mondial ?



Diffusion des valeurs laïques

Une palette de publications régionales

Bruxelles Laïque Échos (BLE) est un trimestriel de réflexion, d'analyse, de sensibilisation et de débats. Il développe une conception élargie de la laïcité qui s'oppose à toute tentative d'emprise privée sur la sphère publique et à tout ce qui entrave l'émancipation des individus. Chaque numéro propose un dossier sur une question de société, en lien avec les actions ou préoccupations du mouvement laïque. Chaque dossier s'efforce d'envisager la société dans sa globalité, d'affronter la complexité des situations, de souligner l'interdépendance des phénomènes et de créer des liens entre les êtres et les causes. Les thématiques abordées cette année étaient les suivantes : « Cohésion sociale », « Habiter la(i)cité », « L'empire de la notation », « Dominations ».

Salut & Fraternité, le trimestriel du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège offre à son lectorat une information pertinente, analytique et libre exaministe sur une thématique déterminée, le tout en accord avec les valeurs de liberté, d'égalité et de solidarité qu'il défend. Chaque numéro propose un dossier thématique sur un sujet particulier. Les numéros parus en 2023 avaient pour thèmes : « Une fin de vie digne, un droit incontestable », « Le statut de cohabitant, source d'injustice sociale », « Apprendre la vie relationnelle, affective et sexuelle », « Les extrémismes, menaces sur les droits fondamentaux ». Salut & Fraternité est tiré à 5.000 exemplaires et est envoyé gratuitement à celles et ceux qui en font la demande, aux responsables des associations laïques, au secteur associatif, aux bibliothèques et centres culturels, aux écoles primaires et secondaires ainsi qu'aux Hautes écoles de la Province de Liège, à l'Université de Liège, aux ministères des différents niveaux de pouvoir, aux communes, aux conseillers et députés provinciaux. Salut & Fraternité fait également, depuis 2016, l'objet d'une diffusion électronique.

Le CALepin est le trimestriel de la régionale du Brabant wallon. Il informe sur les problématiques de notre société et sur les activités de la régionale et de ses associations membres. À chaque parution, un dossier de fond sur l'actualité, un thème de société ou un enjeu de la laïcité est proposé ainsi que des articles sur les valeurs laïques. Il est tiré à 3.450 exemplaires et destiné aux affiliés des associations laïques de la Province, au secteur associatif et aux personnes qui en font la demande, même au-delà de la Province. Cette année, le dossier principal, fil conducteur de chaque CALepin, a mis en avant les femmes. Les autres articles ont concerné le dénombrement du sans-abrisme, l'intersexuation, les notions de droite et de gauche, les extrémismes politiques, la fracture numérique... tous les articles sont repris sur le blog calepin.be. Pour approfondir différents sujets, Laïcité Brabant wallon a créé, en octobre, le podcast « contre-plongée » proposé par Spotify. L'objectif est d'aller à la rencontre des professionnels de terrain et de croiser leurs regards avec des experts académiques, pour enrichir les connaissances et les réflexions d'un large public.

Liberté J'écris ton nom : un espace d'écriture

Les éditions du CAL poursuivent l'objectif général de développer l'esprit critique, de favoriser la réflexion personnelle et de renforcer l'engagement libre exaministe en assurant la diffusion de publications de qualité, garantes de la spécificité de l'approche laïque, auprès d'un public le plus large possible.

Deux nouveaux titres sont venus enrichir la collection « Liberté j'écris ton nom » :

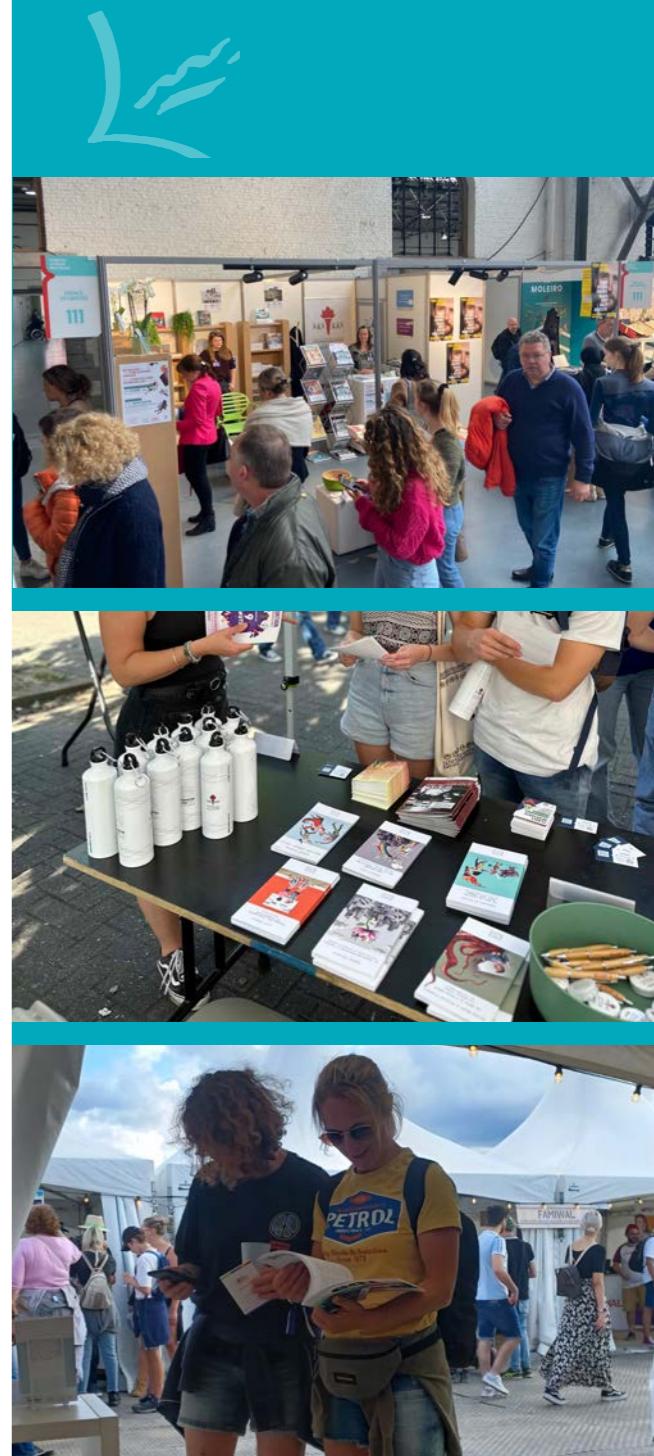
➤ Publié en octobre, *Fake news. Désinformation : un enjeu démocratique* invite à une immersion dans le monde de la désinformation afin d'y découvrir les formes qu'elle peut prendre, ses impacts sur la société et le vivre ensemble. Le politologue de l'ULiège François Debras partage également des

techniques et des outils pour détecter les fake news et illustre par la théorie et l'exemple la manière dont, de par le monde, les partis et les groupes extrémistes utilisent les réseaux sociaux pour en véhiculer. Il fournit en outre les outils pour les contrecarrer.

➤ Paru fin décembre, *Les empires contre-attaquent. Défendre le socle laïque* se concentre sur quatre régimes néo-impériaux et antidémocratiques qui tentent d'imposer leur vision du monde : la Russie, la Turquie, l'Inde et la Chine. Sont également analysés les mouvements politiques nationalistes aux États-Unis et en Europe, ainsi que les fanatismes religieux. Leur point commun : tous désignent la laïcité comme leur ennemi. Avec cet essai, François Finck, délégué de la Cellule « Europe et International » au CAL, attire l'attention sur les graves menaces pesant sur les droits et libertés fondamentales, et il démontre comment et pourquoi les valeurs laïques constituent la parfaite antithèse des projets politiques totalitaires.

La promotion des éditions s'est illustrée par :

- la présentation des publications sur le site www.laicite.be, dans les périodiques du mouvement, dans *Passerelles* (la newsletter du Centre d'Action Laïque), par mailings et sur les réseaux sociaux,
- l'organisation d'une conférence à la librairie Entre-temps en partenariat avec l'ASBL Barricade et l'organisation de deux rencontres-débats (dont une en partenariat avec l'Association des éditeurs belges) à la Foire du livre de Bruxelles,
- la participation à la campagne « Lisez-vous le Belge ? »
- la poursuite de la « caravane d'auteur »
- des dépôts de livres à l'occasion d'événements internes ou externes au mouvement laïque.



Diffusion des valeurs laïques

Philéas & Autobule

Coédition de Laïcité Brabant wallon (LBW) et Entre-Vues Asbl, soutenue par le Centre d'Action Laïque, *Philéas & Autobule* est une revue d'initiation à la démarche philosophique et citoyenne. Illustrée, ludique et pédagogique, elle est destinée aux enfants de 8 à 13 ans. Elle leur offre une ouverture à l'art, à la littérature, aux sciences, à l'histoire au travers de BD, de récits, de jeux... Elle leur propose de construire leurs propres réponses aux questions qu'ils se posent. Les questions que suscitent les différentes rubriques amènent les enfants à dialoguer avec leur entourage, à ordonner leur pensée, à raisonner, à formuler des hypothèses, à conceptualiser... Bref, à faire de la philosophie, tout simplement ! Un dossier pédagogique invite l'enseignant à utiliser la revue *Philéas & Autobule* en classe. Il l'aide à mettre sur pied des ateliers philosophiques. Il s'inscrit, entre autres, dans le programme du cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté et propose des dispositifs en éducation aux médias. Ce dossier contient une trentaine de pages accessibles gratuitement via le site Internet www.phileasautobule.be. Une affiche est encartée dans la revue deux fois par an. Celle-ci reprend une question philosophique et un dessin pour susciter le débat. Une exploitation de l'affiche est disponible dans le dossier pédagogique. Aujourd'hui, chaque numéro est envoyé à plus de 3.000 abonnés en Belgique et à travers le monde. La revue est également vendue au numéro (plus de 3.600 exemplaires).

La volonté de notre mouvement est résolument d'être capable de s'adresser aux plus jeunes et de fournir des outils de travail pertinents au monde éducatif.

Philéas & Autobule collabore régulièrement avec le Pôle Philo de Laïcité Brabant wallon pour les pages « jeu philo » de la revue, le dossier pédagogique, les conférences ainsi que les formations « *Philéas & Autobule* : mode d'emploi ». Ces rencontres proposent

à ceux qui le souhaitent de tester le dispositif philosophique du dossier pédagogique et de découvrir une façon ludique d'utiliser la revue. Elles sont également proposées par le CAL Charleroi, le CAL Namur, le CAL Luxembourg et la ville de Bruxelles. Par ailleurs, cette collaboration a vu naître une collection de livres pour enfants à partir de 5 ans. Chaque album contient une expérience littéraire et visuelle forte, suivie de quatre pages d'activités philosophiques. Celles-ci mettent en lumière des thèmes soulevés par l'histoire. Elles veulent stimuler le questionnement chez l'enfant et permettre aux adultes (parents, enseignants, animateurs...) d'exploiter le texte auprès d'un jeune public. Paru en novembre 2023, *Une table est une table. Vraiment ?* célèbre la curiosité, l'esprit de recherche, et met la démarche philosophique à hauteur d'enfant.

La culture du débat

Depuis plus de dix ans, la régionale liégeoise propose bon nombre d'animations sur des sujets tels que la lutte contre les préjugés et les stéréotypes, la complexité des réseaux sociaux, l'éducation aux médias, les questions de genre, les théories du complot, les institutions belges, la diversité culturelle, les droits humains et bien d'autres sujets... Le point commun entre ces animations est de cultiver le débat et de s'appuyer encore et toujours sur les connaissances des participants. L'idée étant de permettre à tous d'exprimer leurs avis, d'articuler l'apprentissage de façon collaborative et de mettre l'accent sur l'esprit critique et l'acquisition d'outils de réflexion et de « réflexes de pensée » qui peuvent s'appliquer au-delà même du sujet abordé. Cette démarche d'ouverture et de partage des savoirs est aussi garante d'une richesse des points de vue et un élément essentiel d'une citoyenneté éclairée, tournée vers le respect et le vivre ensemble. En outre, la régionale a proposé de courtes capsules animées « Mais en fait ? »

mélant humour et sens de la nuance pour exercer son esprit critique. Quelques thématiques : « Pourquoi les scientifiques changent-ils d'avis ? », « C'est quoi la loi des séries ? », « Le monde, c'était mieux avant ? »

Le CALCOM (CAL Communautaire) a, quant à lui, relancé son cycle des « MIDI Pil », ces débats réguliers qui invitent les représentants de chaque parti démocratique francophone à s'exprimer sur un sujet, le temps d'un midi à Bruxelles. Cette année, ils ont traité des droits des patients et de la neutralité, du droit de vote, du futur des prisons, de la légalisation des drogues ou encore de l'inscription de la Laïcité dans la Constitution. Ces formats favorisent un échange serein et constructif entre les partis mais aussi avec le public présent.

Laïcitad, jeunes et laïques

Ce projet, soutenu par Go Laïcité, a pour ambition de semer les bases d'un mouvement laïque de jeunes tourné vers l'Europe et l'international. Le caractère universel de la laïcité incite à ce que les jeunes d'ici et d'ailleurs se rencontrent, échangent et construisent ensemble ce que sera l'Europe solidaire de demain. « Laïcitad » ce sont des voyages d'échanges et de rencontres rassemblant des adolescents de 13 à 18 ans issus de différents pays, réunis par les valeurs de la laïcité. Au programme : sports, jeux, cuisine, ateliers philos et réflexifs sur des grands sujets de société, durant une quinzaine de jours. C'est à travers tous ces moments que les jeunes appréhendent le « vivre ensemble » et réfléchissent à la construction d'un projet commun.

L'objectif est le développement et l'émancipation d'une pensée autonome et citoyenne centrée sur l'individuation de chaque jeune par la démarche critique et la rencontre des différences. Chaque moment d'animation, de rencontre ou de visite est



Diffusion des valeurs laïques

pensé et construit avec les jeunes lors des deux stages préparatoires et fait l'objet d'une réflexion sous forme d'ateliers selon des méthodologies éprouvées. Les animateurs utilisent des supports, dispositifs et méthodes d'animation tournés vers le questionnement et la mise en problème de situations impliquant des enjeux moraux et/ou sociaux. Ils travaillent à développer l'esprit critique. Chaque jeune est ainsi amené à identifier les systèmes de croyances, présupposés et intérêts particuliers véhiculés par différents types de discours. En favorisant un travail de recherche en communauté, les jeunes tentent de se décentrer de leurs habitudes cognitives et de s'éveiller avec plus de conscience à ce qui se joue. Il n'est pas question de proposer un "produit" clef sur porte mais bien d'amener les participants à donner sens par leurs engagements, en amont comme en aval, au projet qu'ils auront co-construit lors de séjours préparatoires. Trois régionales travaillent ensemble sur ce projet : Namur, Luxembourg et Brabant wallon. La thématique de cette année a été « l'égalité entre les hommes et les femmes. »

Défendre la laïcité en Europe

Créé à l'initiative du CAL en 2021, le Réseau laïque européen s'est consolidé et a acquis de nouveaux membres. Au 31 décembre 2023, les membres du réseau sont : le CAL, Egale (France), la Ligue de l'Enseignement (France), les PEP (France), Italia Laica (Italie), Europa Laica (Espagne), Fundación Ferrer i Guardia (Espagne), National Secular Society (Royaume-Uni), Kongres Świeckości (Pologne), le Comité Laïcité République (France), la Libre-Pensée Romande (Suisse) et l'Union des athées et agnostiques rationalistes (UAAR, Italie).

La création de ce nouveau réseau a été motivée par l'urgence de faire face aux attaques contre les droits de l'Homme, l'universalisme et la démocratie, de contrer la montée des extrêmes, du fondamentalisme religieux

et de l'irrationalisme. Ce réseau entend défendre et promouvoir les valeurs laïques de liberté, d'égalité et de solidarité. Il se fonde sur la laïcité, comprise comme un principe universel, garant des libertés individuelles et d'une coexistence pacifique de tous, quelles que soient leurs opinions philosophiques et convictions religieuses. En plus de donner une voix propre au mouvement laïque sur la scène européenne, le réseau laïque vise au partage d'informations et d'expériences entre associations membres. De nombreux textes et articles ont été publiés sur le site du réseau. Au travers de ce nouveau réseau, le CAL a participé à des activités de plaidoyer auprès des institutions européennes. Le réseau laïque européen a obtenu le retrait du logo du Parlement européen de l'invitation à un « petit déjeuner de prière » dans les locaux du Parlement et a rappelé la nécessité de respecter la neutralité.

Le Centre d'Action Laïque sur la toile

Site internet, réseaux sociaux et emailings, tels sont les trois grands canaux digitaux de diffusion des idées et des actions du CAL. Si le site internet www.laicite.be reste la vitrine du mouvement laïque et son outil en ligne de référence, les réseaux sociaux et les emailings permettent d'amplifier la visibilité et l'impact de ses messages en touchant un public toujours plus nombreux et plus diversifié.

Le site attire près de 8.500 visiteurs par mois. La page « La laïcité, un concept simple à définir » reste la page la plus souvent consultée. Les quelque 52 actualités, prises de position, cartes blanches et autres communiqués de presse publiés cette année ont totalisé plus de 14.000 vues. Le magazine *Espace de libertés* se développe désormais sur son propre site internet edl.laicite.be mais les archives du magazine, près de 2.100 articles continuent d'apporter leur lot de lecteurs pour atteindre 45.000 pages vues, soit près de 20% de la totalité des visites du site internet. Les pages consacrées aux émissions télé et radio « Libres ensemble » totalisent un peu plus de 12.000 vues.

La page Facebook, suivie par près de 12.500 followers, a permis, à travers près de 150 posts, vidéos et stories, de couvrir une audience de quelque 184.000 personnes et généré plus de 16.000 réactions. La page Instagram compte à présent 1.600 followers. Près de 48.000 personnes ont été touchées via les quelque 300 publications (posts et stories). La série de capsules vidéo « Comment s'endormir moins bête (en 60 secondes) ? » participe grandement à la forte augmentation des vues sur Instagram et Facebook notamment. Ainsi par exemple, la capsule consacrée à l'EVRAS bat tous les records d'audience avec plus de 75.000 vues. Sur Twitter (X), le CAL compte 2.700 followers. Les près de 270 tweets publiés ont été vus près de 100.000 fois. Enfin, la chaîne YouTube (5700 abonnés) héberge maintenant près de 750 vidéos, qui ont totalisé en 2023 plus de 117.000 vues, pour un total de 9100 heures de visionnage. Dernier né dans la famille des réseaux sociaux : LinkedIn. Ses 124 posts publiés ont été vus 77.000 fois. La newsletter mensuelle *Passerelles* qui annonce activités, événements ou nouvelles publications compte 3.500 inscrits.

Centre de référence documentaire

Le centre de documentation du CAL constitue la référence en matière de laïcité. Il poursuit un double objectif : mettre à la disposition du public des informations relatives au mouvement laïque ainsi que les diverses ressources documentaires rassemblées en fonction des thématiques abordées par celui-ci et fournir aux délégués et bénévoles du mouvement laïque la documentation utile pour le traitement de leurs dossiers.



Diffusion des valeurs laïques

Interventions dans les médias

Le CAL prend publiquement position sur les sujets d'actualité qui concernent la laïcité ou les valeurs qu'il défend. Les moyens de diffusion sont multiples : émissions de télévision et de radio, communiqués de presse, cartes blanches, campagnes de sensibilisation, conférences de presse, participation à des débats, interpellation des responsables politiques ...

7 février

Interview de Benoît Van der Meerschen, secrétaire général du CAL au sujet du CPC, par Fabrice Grosfilley, dans « Bonjour Bruxelles » sur BX1.

12 février

Véronique De Keyser, présidente du CAL, a été interviewée dans le cadre d'un reportage intitulé « Grièvement blessé en août, l'auteur Salman Rushdie au centre d'une soirée de soutien à Bruxelles » sur BX1.

15 février

« Cours de Philosophie et de Citoyenneté : priorité à la formation citoyenne des élèves ! », un communiqué de presse du CAL.

20 février

« Le prosélytisme au sein de la STIB dénoncé par une très large majorité des agents », un communiqué de presse du CAL. Repris par les médias :

« Une majorité d'agents de la STIB se positionne contre le port des signes convictionnels au travail, rapporte le Centre d'action laïque », une dépêche Belga éditée sur RTBF Info.

« Le personnel de la STIB se prononce contre le port des signes convictionnels au travail » par Fanny Declercq sur *Lesoir.be*.

« Prosélytisme : plus de trois quarts des agents de la STIB demandent à être protégés contre leurs collègues » sur *Levif.be*.

21 février

« Une majorité d'agents de la STIB dénonce le prosélytisme ambiant, rapporte le Centre d'action laïque » par Éric Steffens sur *VRT News*.

« Une enquête interne à la STIB dévoilée : une grande majorité du personnel demande une protection contre le prosélytisme de leurs collègues » dans *La Dernière Heure* et *L'Avenir*.

22 février

« Une enquête sur les signes convictionnels à la STIB suscite l'embarras » par Tom Guillaume dans *La Libre Belgique*.

Le Soir publie une interview de Véronique De Keyser, sous le titre : « Aujourd'hui, nous savons nous battre, qu'importe l'expression », par Pascal Martin.

2 mars

« Ce que la laïcité doit aux femmes », recension par Charles Conte sur son blog « Laïcité » sur *Mediapart*.

3 mars

« L'universelle révolution des femmes », une chronique de Gabrielle Lefèvre sur *Entre les lignes* consacrée au livre de Véronique De Keyser.

8 mars

« 8 mars... Une priorité : l'autonomie de décision des femmes », un communiqué de presse du CAL.

« Les images non réalistes ont un impact négatif sur le corps des femmes et leur sexualité : "Cela peut créer de la honte si on ne s'y inscrit pas" » dans *La Dernière Heure* avec une mention du communiqué de presse du CAL.

« Les féminicides en Belgique avec Sylvie Lausberg » par Blaise Vanderlinden sur *Radio Judaïca*.

À ce sujet, Justin Bolssens, juriste au CAL a été interviewée dans *BEL RTL Soir*.



9 avril

« Le Festival Humanité fait son retour à La Louvière » par Thomas Donfut dans *La Dernière Heure* au sujet de l'activité organisée par Picardie Laïque.

26 avril

« Ne nous y trompons pas, l'Église de Belgique a toujours été et reste totalement opposée à l'avortement », un communiqué de presse du CAL.

« Les évêques de Belgique s'opposent à l'extension du délai d'avortement », une dépêche Belga qui relaie le communiqué de presse du CAL sur *7sur7.be*.

27 avril

« Le CAL répond aux évêques », en bref dans *La Libre Belgique*.

« L'Église s'inquiète à propos de l'avortement, le CAL tempère » dans *L'Avenir*.

3 mai

« Neutralité en santé : loin d'être une évidence » par Nicolas de Pape dans *Le Journal du Médecin* au sujet de l'enquête initiée par le CAL sur le prosélytisme religieux dans les soins de santé.

17 mai

« Lutte contre l'homophobie en province de Luxembourg : « Il y a une telle banalisation de la violence » par Nicolas Poës dans *La Meuse – Luxembourg* avec une interview de Céline Billion, coordinatrice du service Maison Arc-en-Ciel de la province du Luxembourg.

17 juin

« Sylvie Lausberg : "Quand Bart de Wever dit que les femmes et les hommes sont biologiquement programmés pour être différents, c'est très grave" » un entretien de Maïli Bernaerts dans *La Dernière Heure*.

Diffusion des valeurs laïques



1

23 juin

« CAL Namur : Une école populaire de philosophie » par Bernard Polet sur *Bouké*.

« Plus d'exception à Bruxelles : tous les hôpitaux devront pratiquer l'IVG » par Barbara Boulet sur *RTBF Info* avec une interview de Justine Bolssens pour le CAL.

24 juin

Justine Bolssens est intervenue dans le cadre du JT de 13h00 sur *La Une RTBF* : « BXL : les hôpitaux ne peuvent plus refuser d'avortement »

30 juin

« Généralisons enfin l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle », une carte blanche collective signée par le CAL et la FAPEO dans *La Libre Belgique*.

24 juillet

« Les cultes s'inquiètent des « ingérences » de Van Quickenborne par Pascal Martin dans *Le Soir* avec une évocation d'une réflexion du CAL à ce sujet.

26 juillet

Sylvie Lausberg est interviewée par Thomas Depicker pour *Moustique* au sujet de l'EVRAS dans un article intitulé « Rassurer les parents ».

8 août

« Molenbeek repose la question du voile à un poste exécutif » par Pauline Deglume dans *L'Echo* avec une interview d'Anaïs Pire, juriste au CAL.

9 août

Justine Bolssens est interrogée par Maïli Bernaerts dans *La Dernière Heure* dans l'article « Plus de garde parentale pour les coupables de violence conjugale ? « Une personne violente avec sa femme peut l'être aussi avec son enfant » »

1 septembre

« Les cours d'EVRAS obligatoires à partir de septembre », sujet de l'émission *Tendances Première* sur *La Première RTBF* avec la participation de Lionel Rubin.

5 septembre

« Autocensure des profs : le MR veut qu'on les aide mieux » par Didier Swysen dans *La Capitale* avec une référence à l'enquête réalisée en 2021 par le CAL sur ce thème.

« Désignation de Saliha Raiss comme échevine à Molenbeek : La neutralité s'applique aux membres d'un exécutif, affirme le CAL », une dépêche *Belga* dans *Sud Info* reprenant le communiqué de presse du CAL. « Polémique autour de la nomination d'une échevine voilée à Molenbeek : le Centre d'Action Laïque réagit », dans *Le Soir*.

6 septembre

« La neutralité s'applique aux membres d'un exécutif, pour le CAL » dans la rubrique « La Journée » de *La Libre Belgique*.

« Raiss is nieuwe schepen in Molenbeek, met dank aan de oppositie » par Astrid van Peer dans *Buzz* avec une interview d'Hervé Parmentier, secrétaire général adjoint du CAL.

Pour *La Dernière Heure*, Maïli Bernaerts propose une interview de Lionel Rubin dans l'article « L'hystérie dans certaines écoles autour des cours d'éducation sexuelle dits EVRAS : « Non, on ne va pas apprendre aux enfants à se masturber ».

« EVRAS : des Institutions Islamiques de Belgique s'y opposent, le CAL soutient « plus que jamais » sur *BX1* avec *Belga*.

« Le Centre Laïque insiste sur l'importance historique du vote au parlement », un encadré en fin de dépêche *Belga* « Plusieurs organisations islamiques belges en

total désaccord » avec les cours d'éducation sexuelle » relayée sur *LeVif.be*.

7 septembre

Interview de Lionel Rubin au sujet de l'EVRAS dans le JT de 8h00 sur *La Première RTBF*.

Lionel Rubin : « L'EVRAS est le fruit d'un processus démocratique » dans « Bonjour Bruxelles » sur *BX1*. Dans l'article « Désinformation, extrémisme, « panique morale » : pourquoi tant d'opposition aux cours d'éducation sexuelle ? », Elise Legrand sur *LeVif.be* reprend des propos de Lionel Rubin et évoque le communiqué de presse du CAL.

8 septembre

« Éducation sexuelle : contestation et adoption » dans *L'Avenir* avec mention de la position du CAL.

9 septembre

« Élections européennes. Loi réparatrice pour le droit de vote des 16-17 ans », en bref dans *Le Soir* avec une mention du communiqué de presse du CAL à ce sujet.

14 septembre

« Crise de l'accueil : « Nicole de Moor détricote l'essence même d'un Etat de droit » », une dépêche *Belga* qui relaie le communiqué de presse commun du CAL et de *deMens.nu* dans *La Libre Belgique* et *L'Avenir*.

15 septembre

Lionel Rubin participe à l'émission spéciale « EVRAS : le guide qui inquiète » sur *LN24*.

16 septembre

« Seks op school: hoe fundamentalistische moslims en extreemrechtse complotdenkers elkaar vinden. 'Ze verspreiden massaal fake news' » par Ayfer Erkul dans *Humo* avec une interview de Sylvie Lausberg.

Djemila Benhabib (CAL, Collectif Laïcité Yallah) est interviewée par Floor Eelbode et Henk Dheedene dans *De Tijd* pour l'article « Waarom staat Wallonië op zijn kop over twee uurtjes les over seks? »

17 septembre

Lionel Rubin participe au débat de « C'est pas tous les jours dimanche » sur *RTL TVI* au sujet de l'EVRAS.

18 septembre

« Le guide EVRAS menace-t-il l'éducation donnée par les parents ? », débat dans *La Libre Belgique* avec la reprise de propos de Lionel Rubin.

19 septembre

Dans l'article du *Soir* « C'est (presque) Noël pour les bouddhistes de Belgique », Pascal Martin mentionne la position du CAL.

20 septembre

Djemila Benhabib participe à l'émission « QR le débat » intitulé « EVRAS, pour ou contre ? » sur *La Une RTBF*.

21 septembre

« Le Festival des Libertés interrogera les "Dominations" du 12 au 21 octobre », une dépêche *Belga* reprise par différents médias : *BX1*, *RTBF*, *La Libre Belgique*, *La Dernière Heure*...

Sylvie Lausberg a contribué à l'émission « L'histoire continue » de *La Première RTBF* intitulée : « Vous saurez tout sur le zizi et sur l'EVRAS : retour sur 50 ans d'éducation sexuelle à l'école ».

28 septembre

« La plateforme *Abortion Right* se mobilise pour défendre le droit à l'IVG en Europe », une dépêche *Belga* reprise par de nombreux médias : *Le Spécialiste*, *RTL Info*, *La Dernière Heure*, *La Libre Belgique*, *Le Soir*...

Diffusion des valeurs laïques

Sylvie Lausberg est interviewée pour « Le 12+30 » de BX1 au sujet de la mobilisation pour l'avortement. « De plus en plus de pays le bafouent » : plus d'une centaine de femmes revendiquent le droit à l'IVG place du Luxembourg », la dépêche *Belga*, avec une intervention de Justine Bolssens est reprise sur *7sur7.be*.

29 septembre
Gil Colmant, délégué à Picardie Laïque participe à l'émission « Face à vous » consacrée à « L'état de nos prisons ! » sur *TéléMB*.

6 octobre
« L'actu en dessin : hommage à la Déclaration universelle des droits de l'Homme » sur *France 24* au sujet de l'exposition de la Cité Miroir (CAL Liège).
« Exposition Enjeux Humains à la Cité Miroir à Liège » dans *La Dernière Heure*.

9 octobre
« Atelier Solidarité à l'école Nespa pour l'opération boîtes à KDO », un sujet de Delphine Gheysen sur *TV Com* doublé d'un entretien avec Anne Beghin, coordinatrice de La Fabrique de Soi (Laïcité Brabant wallon).

11 octobre
« Le mélange des genres au Festival des Libertés : "Faire la fête est un acte politique" », un entretien avec Alice Willox, coordinatrice à Bruxelles Laïque, par Marie Baudet dans *La Libre Belgique*.

12 octobre
Benoît Van der Meerschen est interviewé par Ludivine Poncianu dans *Le Vif* sur le thème « Faut-il revoir le financement des cultes et de la laïcité organisée ? ».

17 octobre

« Le Centre d'Action Laïque (CAL) s'exprime au sujet de l'attentat de Bruxelles » par Christophe Baneton sur *Télésambre*.
« Le Centre d'Action laïque appelle à lutter contre l'islam radical » une dépêche *Belga* relayant le communiqué de presse du CAL repris sur *RTL Info* et également par les sites de *La Dernière Heure*, *La Libre Belgique*, *Le Vif*, etc.

19 octobre

« Guerre Israël-Gaza : un rabbin, un imam et un prêtre appellent à la paix au Parlement » par la rédaction Info de la *RTBF* avec *Belga* qui reprend la position du CAL.

25 octobre

Des propos de Benoît Van der Meerschen sont publiés sous le titre « Pourquoi le financement des cultes dérange : "Ce n'est plus le reflet des convictions de la population" » dans l'article « Du pain bénit » par Catherine Ernens dans *Moustique*.

« Fake News. Désinformation : un enjeu démocratique », interview de François Debras au sujet de son livre publié aux Éditions Espace de Libertés dans « Déclic » sur *La Première RTBF*.

26 octobre

« Euthanasie : l'affaire Tine Nys, un deuxième dossier qui montre la nécessité de réviser la loi », un sujet de Daphné Van Ossel sur *RTBF Info* avec une interview de Jacqueline Herremans, présidente de l'ADMD.

9 novembre

Interview de Lionel Rubin sur *Radio Campus* au sujet du cycle de conférences « L'extrême droite, ça se décrypte ! » organisé par le CAL.



1

14 novembre

Hervé Parmentier a été interviewé par Maïli Bernaerts pour l'article « Un Saint-Nicolas plus inclusif dans nos écoles : "Pourquoi pas un Sidi Nicolas ?" » dans *La Dernière Heure*.

23 novembre

« Une Éducation Presque Parfaite - L'Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle » sur *Telesambre* avec la participation de Lionel Rubin.

24 novembre

« Fake news : comment lutter contre la désinformation ? », interview de François Debras par Vanessa Lhuillier et Fanny Rochez pour *BX1*.

28 novembre

« L'interdiction de signes convictionnels dans une administration n'est pas discriminatoire, rappelle la CJUE » par Fanny Declercq sur *LeSoir.be* avec une mention du communiqué de presse du CAL.

29 novembre

Le communiqué de presse du CAL « L'interdiction des signes convictionnels des agents de la fonction publique n'est pas discriminatoire » est également relayé par *L'Avenir* et *L'Echo*.

30 novembre

Le communiqué de presse est encore évoqué dans l'article « "Une clarification nette" : une administration peut interdire le port de signes convictionnels à ses agents » par la rédaction de *7sur7.be* d'après *Belga*.

1 décembre

Hervé Parmentier est interviewé par Laurence Piret dans *Sud Info* : « Motion autorisant le port de signes convictionnels à Anderlecht : La fonction publique et l'école doivent rester deux lieux neutres, estime le Centre d'Action Laïque ».

« Signes convictionnels, l'embarras XXL: Vu l'enjeu, le fédéral pourrait reprendre la main » par Noé Spies sur *LeVif.be* avec une référence au communiqué de presse du CAL.

2 décembre

« Anderlecht enfreint-elle la "neutralité" et la "laïcité" en autorisant les signes convictionnels pour les fonctionnaires ? La réponse de spécialistes » sur *RTL Info* avec une interview de Hervé Parmentier.

6 décembre

Benoît Van der Meerschen participe au débat de « Versus » sur *BX1* sur le thème « Services Publics, la neutralité en débat ».

20 décembre

« Noël Solidaire du CAL de Charleroi : la grande foule, hélas » par Christophe Baneton pour *Télésambre*.

La liberté... cet idéal, ce bien fragile et précieux, n'est jamais totalement acquis. Plus que jamais, le mouvement laïque souhaite œuvrer au fonctionnement d'une société démocratique, respectueuse des droits humains, de la liberté d'expression, des libertés individuelles et collectives et garantissant la laïcité de l'État.

Il a le devoir de se lever face aux idées extrémistes et aux populismes, il milite en faveur du droit de chacun à être acteur de sa vie, à poser librement des choix quant à son devenir, dans le respect et la sécurité des autres. Il impose de sortir des ornières, des dogmes, des sentiers battus, des visions unilatérales et étriquées, de la tentative d'imposer un modèle partial.

Liberté

Les extrémismes, notre prison

Cette année, le Centre d'Action Laïque a mené une campagne d'éducation permanente contre les extrémismes, « Les extrémismes, notre prison ». Au travers de cette campagne, le Centre d'Action Laïque a voulu analyser les extrémismes, un phénomène complexe qui prend de multiples visages. De droite, de gauche, nationalistes, religieux ou philosophiques, écologistes, sociaux ou économiques, les opinions et comportements extrémistes questionnent les fondamentaux démocratiques et nous concernent tous. Par extrémismes, le CAL vise les doctrines ou attitudes dont les adeptes développent une pensée dogmatique, refusant toute alternative, qui les conduit à vouloir imposer leurs vues à l'ensemble de la société. En opposant des « eux » aux « nous », les tenants de ces courants portent atteinte à l'intégrité du corps social et mettent en péril l'État de droit. Les extrémismes enferment les idées, cadenassent les débats : ils sont notre prison. Ces extrémismes, gonflés à bloc par les réseaux sociaux, sont dangereux. La campagne est une occasion de le dénoncer.

En rendant impossibles un dialogue serein et un échange d'idées constructif, les extrémismes sapent l'intégrité de notre société. Ils dégradent les relations sociales et s'attaquent aux institutions démocratiques chargées d'assurer la cohésion sociale et de faire émerger l'intérêt général. Ils cadenassent la société en privilégiant les particularismes au détriment de l'universalisme et forment donc une menace directe pour l'État de droit. Puisqu'ils opposent les uns aux autres, puisqu'ils enferment plutôt que n'émancipent, ils affaiblissent notre système démocratique et fragilisent nos droits et libertés fondamentales.

Aux extrémistes, y compris ceux se revendiquant de la laïcité, le Centre d'Action Laïque entend faire savoir qu'ils ne nous priveront pas de notre capacité de

penser et notre liberté d'expression. Le principe de laïcité, tout au contraire de l'extrémisme, permet la coexistence pacifique et harmonieuse des différentes visions du monde présentes au sein de la société.

Concrètement, la campagne a mobilisé le CAL Communautaire et ses sept régionales ainsi que nombreuses associations du mouvement laïque, sur tout le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le premier événement organisé dans ce cadre a été le colloque « Xénophobie et hospitalité » de Bruxelles Laïque qui s'est déroulé le 4 mai 2023 autour de deux questions : « Le rejet de l'autre, de l'étranger, est-il universel ? » et « Comment inventer de l'altérité sans hostilité ? »

La Cellule d'Étude et Stratégie du CAL communautaire a stimulé la pensée critique des jeunes en organisant un cycle de conférences autour de l'extrême droite et ses enjeux « L'extrême droite, ça se décrypte », qui s'est déroulé à l'Université Libre de Bruxelles. Ce cycle de conférences avait pour objectif de donner des clés de lecture sur des thématiques en lien avec l'extrême droite : normalisation, complotisme et genre.

Le CAL Luxembourg a proposé de découvrir l'histoire de la persécution des homosexuels et des lesbiennes pendant la Seconde Guerre mondiale avec la visite animée de l'exposition « Homosexuels et les lesbiennes dans l'Europe nazie » à la Kazerne Dossin. La régionale a également projeté le film « Vague » et réalisé des animations sur les *Fake news* et sur les tendances politiques en Belgique.

La régionale de Liège a, quant à elle, proposé la rencontre-débat intitulée « Comment les extrémistes instrumentalisent-ils la Déclaration universelle des Droits de l'Homme ? » Quatre intervenants ont pu livrer leur analyse, chacun de par leur expertise, lors

Liberté

d'un échange dynamique avec Thomas Gillet, administrateur du CAL, Patrick Charlier, co-directeur d'Unia, Yvan d'Heur, observateur du monde associatif en Flandre et Douglas Kennedy, écrivain, observateur de la société américaine.

Le CAL Charleroi a sensibilisé, lors d'une journée de colloque, à la problématique de l'extrême droite et à la façon dont elle exploite les questions de genre. Lors des ateliers, deux questions ont été débattues : « Comment valoriser la pluralité des féminismes ? » et « Comment lutter contre les discours anti-genre ? »

Le CAL Namur a également proposé un cycle de conférences « Débattons l'extrême droite » ainsi que des rencontres-débats « L'Etat de droit VS l'Etat d'exception. Nos droits et nos libertés en question. » Il a également testé le jeu « Calopoly (real game sur les extrémismes) » au travers duquel les participants ont expérimenté la difficulté d'évoluer dans des sociétés dirigées par des extrémistes. Les joueurs évoluent sur un plateau où ils doivent acheter des propriétés sous certaines conditions. À chaque tour, une carte chance ou malchance est tirée, révélant les inégalités existantes en fonction du pays d'origine, du genre, de la religion et du statut social.

Laïcité Brabant wallon a décliné la campagne au travers d'une journée audacieuse consacrée à la compréhension de la nature du lien souvent établi, à tort ou à raison, entre précarité et extrémismes avec Christine Mahy et François Debras.

Picardie Laïque a également mené la campagne et organisé notamment un apéro-rencontre intitulé « anti-féminisme, masculinisme et extrême-droite: un cocktail explosif » et une conférence-débat avec Benjamin Brillard, vidéaste, créateur de la chaîne YouTube *Nota bene*, à propos de « l'Histoire face aux extrémismes ».

Le 8 décembre 2023, à Liège, le Centre d'Action Laïque a tiré les conclusions de sa campagne, a cherché les convergences sur les questions démocratiques essentielles qui l'occupent et a interpellé les représentants des partis politiques démocratiques francophones.

Cette campagne se prolongera en 2024, en vue des élections, notamment par la distribution d'un faux journal intitulé *Vraiment* qui attirera l'attention sur les dangers de l'extrême droite. Ce journal sera distribué massivement dans les gares, les marchés, divers lieux publics sur tout le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Triangle rouge

Dans les camps de concentration, le triangle rouge était le signe cousu sur la veste des prisonniers politiques, celles et ceux qui se sont opposés à l'idéologie nazie. Aujourd'hui, porter le pin's Triangle Rouge, c'est résister aux dangers des idées qui menacent nos libertés fondamentales. Le porter, c'est participer au cordon sanitaire citoyen pour une société libre, démocratique et solidaire. La régionale de Liège poursuit la campagne « Triangle Rouge » en partenariat avec l'association les Territoires de la Mémoire, initiatrice du projet.

Droits de l'Homme et démocratie en Europe

Le CAL a poursuivi sa défense de la laïcité et des droits fondamentaux aux niveaux européen et international par diverses activités de plaidoyer, d'information et de développement des réseaux laïques et humanistes. La défense du droit à l'avortement en Europe a été poursuivie, tant dans le cadre du réseau laïque européen que de manière autonome. Le CAL s'est notamment engagé contre la persécution de militantes pro-choix en Pologne. Il a également développé une

argumentation en faveur du droit à l'avortement en Europe et a été à l'initiative d'une grande conférence au Parlement européen et d'une manifestation pour le droit à l'avortement, le 28 septembre.

Le CAL est aussi membre de *Humanists International*, qui a présenté son rapport sur la liberté de pensée dans le monde. Ce rapport met en évidence les nombreuses violations de cette liberté fondamentale de par le monde, et les menaces qui pèsent sur les défenseurs de la libre pensée et la laïcité dans de nombreux pays. La laïcité est indispensable pour garantir une liberté de pensée effective en maintenant une égale distance de toutes les religions envers la sphère politique. Le rapport sur l'état de la liberté de pensée dans le monde montre qu'en ces temps de retour de l'obscurantisme et du fondamentalisme religieux, il est plus que jamais indispensable de défendre et promouvoir la laïcité, en Europe et au-delà. Le CAL a participé au Congrès Humaniste Mondial et à l'Assemblée générale de *Humanists International* qui ont eu lieu à Copenhague début août 2023. Ce fut l'occasion de développer les liens avec les humanistes du monde entier et de participer à la définition des principes et buts du mouvement humaniste. Par sa localisation à Bruxelles et sa capacité de plaidoyer, le CAL coopère activement avec *Humanists International* pour la réalisation de buts communs.

Pour le CAL, les droits de l'Homme exigent une vigilance permanente. Car, plus de 70 ans après sa proclamation, et malgré les immenses progrès réalisés, les obstacles aux principes de la Déclaration sont encore nombreux. Pire encore, des mouvements politiques et religieux extrémistes les combattent ouvertement. Le CAL a poursuivi son travail de veille et d'information sur les menaces contre les libertés émanant de gouvernements autoritaires, de mouvements religieux fondamentalistes et continue à dénoncer l'intervention des religions dans le processus politique.



LES EXTRÉMISMES NOTRE PRISON



Liberté

Le CAL actualise régulièrement son site www.extreme-droite-europe.be sur la présence de l'extrême droite dans les gouvernements et parlements européens. Didactique, il invite chacun à mieux connaître l'extrême droite et à la combattre. Cette année, de nombreuses élections ont eu lieu dans les pays européens. Elles ont été analysées pour offrir désormais un état des lieux complet en vue des futures élections européennes. Enfin, le CAL poursuit sa participation au sein de la « Coalition 8 mai », plateforme de la société civile qui lutte contre la montée du fascisme et de l'extrême droite. Il a, à cet égard, organisé une « marche résistante » à Ixelles, qui a invité les citoyens à visiter les lieux de résistance de la commune.

Devoir de mémoire

Animé d'un devoir de vigilance citoyenne, le CAL Charleroi a organisé une double exposition sur les « RésistanceS » qui présente la résistance en Europe en temps de guerre en 1940-1945 ainsi que la bande dessinée *Les enfants de la résistance*. Autour de ces expositions, de nombreuses animations de sensibilisation ont eu lieu pour informer et outiller les citoyens au devoir de mémoire de ces résistances qui se sont construites au bénéfice d'une vie démocratique réenchantée. Par ailleurs, la régionale de Charleroi a mis le focus sur les 75 ans de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Premier moment fort et symbolique : la pose d'un pavé de mémoire devant le siège de la régionale pour commémorer un membre de la famille Bufquin des Essarts : Jacques, résistant décédé durant sa déportation vers les camps nazis. Cette famille est intimement liée à l'histoire de la laïcité carolo et à l'histoire du bâtiment de la rue de France. Le CAL Charleroi a ensuite proposé bon nombre d'activités autour des droits humains telles que rencontres philo, conférences, lecture vivante, slam, voyage... L'idée étant de donner la parole aux citoyens.

Le CAL Luxembourg et le Centre d'Éducation à la Citoyenneté du CCLJ ont créé et diffusé un répertoire d'outils destinés aux professeurs de toute la province de Luxembourg pour travailler en classe la thématique du génocide des Tutsi au Rwanda. Livres, BD, films, associations pouvant servir de support et de soutien ont ainsi été listés et décrits afin d'assurer une information directe aux enseignants. La régionale a également mené des animations sur cette thématique à l'Athénée Royal d'Athus. De plus, le CAL Luxembourg a voulu se pencher sur notre histoire coloniale et prolonger le travail de mémoire. Il a proposé la visite guidée de l'AfricaMuseum, une conférence intitulée « Aborder l'histoire coloniale : pourquoi ? Comment ? » ainsi qu'une exposition réalisée par des élèves de 4^e secondaire de l'Athénée de Ganshoren « Décolonisation en noir et blanc » et une pièce de théâtre : « Traces : discours aux nations africaines ».

Humanité, le festival des droits humains

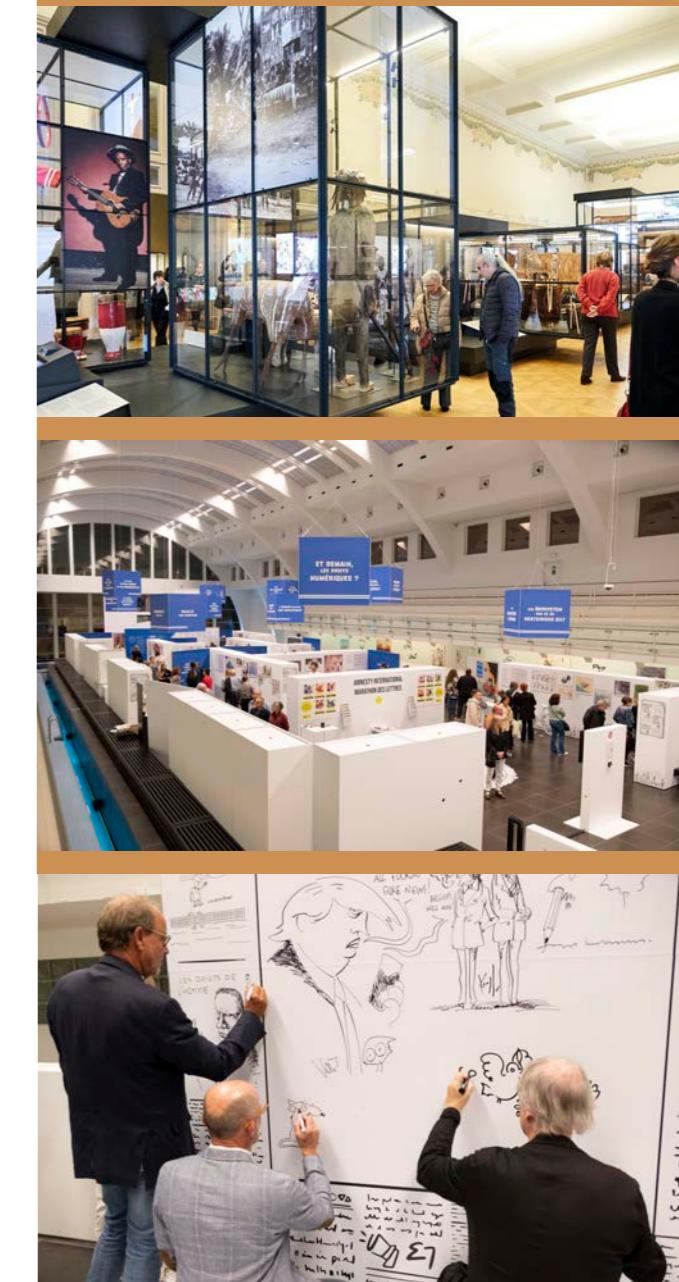
Picardie Laïque a accueilli la 3^e édition du festival « Humanité », un retour puisque la dernière édition a eu lieu en 2019. Focus sur les droits humains, fils conducteurs des actions qui ont été présentées. « Humanité » a été ponctué d'animations et d'activités autour de la citoyenneté, de la migration, du genre, de l'enfermement, de l'environnement, de la précarité avec des spectacles en tout genre, des ciné-débats, d'art de rue et balade contée en ville. L'idée de ce festival « familial » est de créer un lieu d'échanges et de solidarité, un lieu où l'on imagine, où l'on réinvente des paradigmes. La volonté de Picardie Laïque est de transporter le public dans un univers représentatif de son projet politique, des thématiques sociétales qu'elle traite, des compétences et des méthodologies qu'elle met en œuvre. Pour Picardie Laïque, il s'agissait de mettre en valeur l'humanisme et démontrer que l'avenir de la démocratie réside dans la rencontre et

l'interpénétration des différentes cultures.
Le Festival a eu lieu du 20 au 23 avril à La Louvière.

Exposition « Enjeux humains », Marathon des lettres, coups de crayon...

Fin de cette année, à Liège, La Cité Miroir a convié le réseau international « Cartooning for Peace » pour une exposition de dessins de presse interrogeant l'état des droits humains ici et ailleurs. « Enjeux Humains, 100 dessins de presse pour réenchanter la Déclaration universelle des droits humains » a invité à parcourir huit droits essentiels comme l'égalité femmes-hommes, le droit de vivre en paix, celui de circuler librement dans le monde ou de s'exprimer. Mais aussi deux nouveaux droits que le CAL souhaiterait voir apparaître dans une déclaration universelle actualisée et réenchantée : le droit au numérique et à un environnement préservé. Près de 6.000 visiteurs ont découvert l'exposition en 2023.

Le CAL Liège a proposé des animations thématiques mais aussi de participer à l'opération Marathon des Lettres d'Amnesty International, la plus grande action mondiale en faveur des droits humains. Il s'agissait de rédiger des lettres de pression destinées aux autorités et des cartes de soutien en faveur de 10 personnes dont les droits humains sont bafoués de par le monde. La régionale de Liège a également reçu Sibylle Gioe, vice-présidente de la Ligue des droits humains et avocate au barreau de Liège, spécialisée en droits des étrangers, pour partager son expertise. Elle a exhorté à considérer le traitement des étrangers comme étant un enjeu démocratique fondamental et à faire usage de ses libertés et droits fondamentaux pour défendre ceux des autres, dans l'intérêt d'un régime démocratique fondé sur un socle de valeurs communes.



Liberté

Liberté de circulation et migration

Dans le cadre des matinées scolaires, Bruxelles Laïque a proposé l'animation « Kikirga, pourquoi tu pars ? » afin d'éveiller les élèves des écoles primaires à la problématique migratoire autour de la pièce de théâtre « Pinocchio, le kikirga », de la Compagnie des Quatre Mains. Cette pièce aborde la thématique migratoire à travers le conte de Pinocchio, abordant le mythe de l'Eldorado. Les animateurs jeunesse ont exploré avec les élèves les notions d'autonomie, de désobéissance, de libertés, d'entraide, de réfugiés, de MENA et de migrants, de frontières et d'accueil. Les élèves ont ensuite échangé avec les artistes sur la pièce et analysé avec les animateurs la mécanique migratoire, mettant en lumière les conséquences humaines dévastatrices telles que les rejets, discriminations, refoulements, et sans-abri. De nombreux élèves ont pris conscience de la déshumanisation de l'accueil européen, soulignant l'importance de préserver les valeurs de liberté, de sécurité et d'autonomie dans nos sociétés démocratiques pour sauvegarder notre humanité.

De son côté, Picardie Laïque a mis en place un projet de rencontres et de discussions philosophiques orienté autour du principe de « Liberté » avec le public qui fréquente le centre d'accueil de jour pour migrants en transit, le « Ré-Pit ». Ce projet s'est matérialisé en une exposition de photographies qui présente des portraits de migrants en transit accompagnés de leurs réflexions sur la liberté. Cette exposition questionne la politique migratoire belge et la raison pour laquelle tant de personnes passent par la Belgique sans pour autant y demander l'asile.

Le CAL Luxembourg, à l'occasion de la journée mondiale des réfugiés, est allé à la rencontre des résidents des centres pour demandeurs d'asile de Stockem et de Senonchamps. L'objectif de cette action était de récolter les témoignages des résidents et de

les diffuser ensuite au grand public, le jeudi 22 juin, sur le marché d'Arlon afin de sensibiliser aux réalités et aux défis auxquels sont confrontés les demandeurs d'asile, favorisant ainsi une compréhension plus profonde et une solidarité accrue. La Coordination Luxembourgeoise Asile Migration (COLUXAM) dont fait partie le CAL Luxembourg, a également mené une action de sensibilisation, lors de la journée internationale des migrants, en installant un campement de fortune devant la gare de Libramont, symbolisant les conditions précaires auxquelles sont confrontés les demandeurs d'asile sans abri. En parallèle à ces animations, la régionale du Luxembourg a continué à proposer son animation Jenga « Faisons tomber les murs » qui fait prendre conscience des enjeux migratoires, de la réalité du parcours des migrants et des conséquences de la fermeture des frontières.

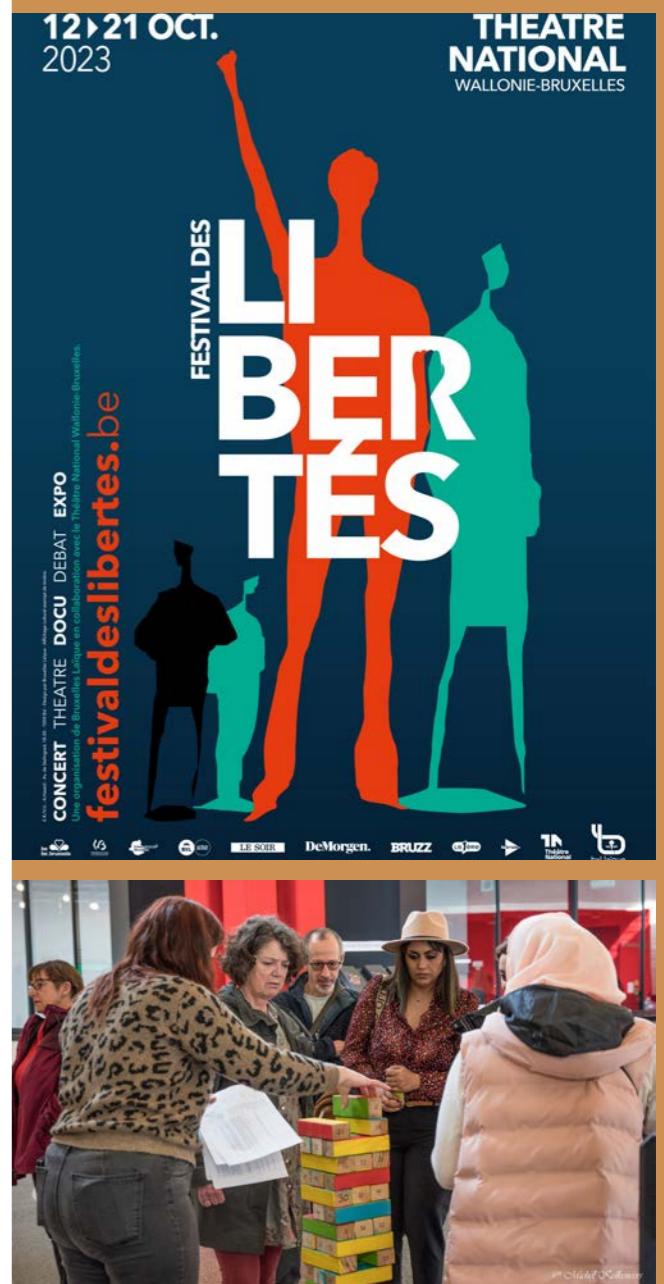
Le SLAC, Service Laïque d'Action Citoyenne, de Laïcité Brabant wallon, a animé une table ronde intitulée « Un centre Croix Rouge à Genappe, une mise à l'épreuve ? » qui a rassemblé plus de 70 citoyens autour de la question de l'accueil des populations migrantes dans leur commune. Cette action a été accompagnée de moments ludiques permettant aux habitants et aux nouveaux arrivants de se rencontrer. Le SLAC a également proposé des animations au centre Fedasil de Jodoigne.

La régionale de Charleroi, en clôture de son événement dédié à l'anniversaire de la DUDH a organisé une rencontre entre Edgar Szoc, président de la Ligue des Droits Humains et Sofia Cotsoglou, journaliste RTBF. La thématique de la soirée : « État de droit : l'évidence perdue ». En effet, la Belgique multiplie les condamnations notamment pour le non-respect des réglementations en vigueur concernant l'accueil des demandeurs d'asile. Et malgré toutes ces condamnations en justice, la situation n'évolue pas. Le

conférencier a fait remarquer que cela pourrait créer des précédents car, a-t-il expliqué, il sera compliqué, pour des partis démocratiques, de réclamer le respect de ces règles par des partis plus radicaux si eux-mêmes ne les ont pas respectées. Le propos était appuyé par de nombreux exemples démontrant l'urgence de la situation. De manière générale, cette rencontre a mis en évidence les grandes difficultés auxquelles est actuellement confrontée notre démocratie et les risques, à moyen terme, de voir s'effriter complètement notre système au profit de fonctionnements qui n'auront plus aucune obligation de respecter les droits humains.

Le Festival des Libertés

Chaque année, le Festival des Libertés constate et articule les multiples crises qui menacent la planète ainsi que l'épanouissement des libertés et des solidarités. Grâce à sa riche programmation de documentaires, de débats, de spectacles, d'expositions et de concerts, le Festival des Libertés de Bruxelles Laïque rassemble, relie et donne de la résonnance à de nombreuses et éparses démarches intellectuelles, culturelles, politiques ou citoyennes qui cherchent des issues aux impasses. Cette année, le Festival des Libertés avait pour thématique « les dominations ». Comment identifier les mécanismes culturels, politiques, institutionnels qui sont à l'origine de la création des normes et des inégalités ? Comment créer des contre-pouvoirs qui seraient plus démocratiques ? Comment lutter pour un avenir juste et digne pour toutes et tous ? Du 12 au 21 octobre, au Théâtre National Wallonie-Bruxelles, le public a eu l'occasion de débattre et de débattre toutes ces questions lors des multiples activités présentées durant cette 22^e édition.



Liberté

Politique et artistique, festif et subversif, le Festival des Libertés a mobilisé toutes les formes d'expressions pour se faire le témoin de la situation des droits et libertés, inciter à la résistance et promouvoir la solidarité.

L'enfermement: un choix de société en question

Au-delà du travail de terrain remarquable qu'un certain nombre d'associations laïques et de régionales continuent à réaliser dans les prisons ou à l'extérieur de celles-ci par le biais de l'assistance morale, de l'aide sociale aux justiciables et aux victimes ou encore par des activités de conscientisation, le CAL poursuit son action de sensibilisation et de plaidoyer auprès des citoyens et du monde politique pour dénoncer les conditions de détention indignes d'un Etat de droit et tenter d'améliorer la situation carcérale en Belgique.

Dans ce cadre, le mouvement laïque a participé à la dixième édition des Journées Nationales de la prison sur le thème « 10 ans ferme, rien n'a changé ». Ces journées visent à informer et à stimuler la discussion autour de la situation carcérale en Belgique, du 20 au 26 novembre 2023. Cette année, l'idée était de contribuer à une prise de conscience collective sur le fait que la situation reste inchangée depuis des années malgré les condamnations judiciaires et les critiques répétées. Les actions menées durant ces journées ont pour but d'attirer l'attention des citoyens sur la nécessité de s'intéresser aux questions carcérales et aux personnes incarcérées afin de faire évoluer les politiques pénales et pénitentiaires. Lors de cette édition, le groupement d'associations à l'initiative de ces journées a organisé des rencontres, conférences, expositions, ciné-débats, etc. Pour sa part, le CAL a diffusé le documentaire « briser les murs » qui interroge la place de la culture en prison. Il s'est également activement impliqué dans la mise à jour d'une note qui

passe en revue la loi de principes du 12 janvier 2005 et son application.

Par ailleurs, le CAL et ses associations de terrain continuent leurs plaidoyers auprès des responsables politiques. Après une analyse détaillée des mesures prévues dans l'accord de gouvernement, un travail est en cours afin d'attirer l'attention sur les personnes détenues, leurs proches, le personnel des prisons, l'expansion et la diversification des lieux de détention ainsi que sur les alternatives existantes. La commission « enfermements » qui rassemble des membres des régionales du CAL s'est intéressée aux projets de maisons de détention et de transition et au futur des prisons qui a été la thématique d'un « Midi Pil », c'est-à-dire une rencontre entre la société civile et des parlementaires. Le CAL ainsi que plusieurs associations rassemblées dans la coalition OPCAT continuent également leur plaidoyer pour la mise en place d'un mécanisme national de prévention répondant aux exigences internationales et garantissant un contrôle indépendant, impartial et efficace des lieux de privation de liberté.

En collaboration avec le Master METIS de l'Université de Mons, Picardie Laïque mène des ateliers philo avec un groupe de détenus de la prison de Mons et des étudiants. L'objectif est de créer des lieux d'échanges de points de vue entre étudiants et détenus afin de produire et de croiser des savoirs sur la thématique de l'enfermement et d'expérimenter une forme de recherche participative innovante. Le thème de cette année : « En dehors des murs ».

Picardie Laïque organise également des ateliers philo au sein de la prison de Mons, une fois par semaine, chez les femmes et chez les hommes alternativement. Cette année, il y a également eu des rencontres avec deux autrices et une comédienne afin de permettre de construire un pont entre le « dedans » et le « dehors ».

De ces rencontres est née une pièce de théâtre intitulée « Murs Murs » qui sera proposée en 2024. Par ailleurs, une gazette intitulée « A travers les murs » est distribuée aux détenus trois fois par an. Elle propose notamment des dilemmes philosophiques, des exercices de relaxation, des poésies positives, des informations sur l'assistance morale laïque...

Picardie Laïque a aussi réalisé un « Escape Game » appelé « 9m² ». Il s'agit de la reconstitution d'une cellule avec le mobilier de la prison. Celle-ci a permis au public de vivre une expérience carcérale « ludique » tout en s'interrogeant sur les conditions de détention et de réinsertion.

Avec une majorité de détenus d'origine étrangère, le Relais de Mons (Picardie Laïque) a développé des compétences spécifiques en matière d'interculturalité et de droit des étrangers. Les problèmes de ces détenus sont souvent liés au séjour, à la vie carcérale en elle-même (violences entre détenus, assuétudes, isolement, adaptation, etc.), au maintien des relations avec l'extérieur, aux phénomènes dits de radicalisation et à la réinsertion post carcérale. Avec le soutien de la Fondation pour l'Assistance Morale aux Détenus (FAMD), Picardie Laïque fait de l'assistance morale, informe des aides et des services existants, relaie les demandes spécifiques auprès de services spécialisés ou prend le relais à la demande de la famille, des agents pénitentiaires, de la direction, de l'établissement, des services internes et externes, etc.

Depuis plus de quinze ans, le CAL Luxembourg anime des comités de rédaction en prison, à Saint-Hubert et à Marche-en-Famenne. Ces comités constitués de détenus s'impliquent dans la conception entière des journaux. Ils sont réalisés par les détenus, pour les détenus. Ils sont un porte-voix des opinions et des préoccupations des détenus et contribuent grandement à leur libre expression.



Liberté

Dans le cadre des Journées Nationales de la Prison (JNP), le CAL Luxembourg a édité un jeu de cartes « La Prison ? Tout le monde s'en fout ! ... Et toi ? » Chaque carte reprend la réaction d'une personne touchée de près ou de loin par le système carcéral. La régionale du Luxembourg a aussi organisé une formation Boule de neige sur les drogues en prison. Elle a permis de former les détenus aux risques liés à la consommation en milieu carcéral, pour qu'à leur tour, ils informent d'autres détenus.

Le Service Laïque d'Action Citoyenne (SLAC) et le Pôle philo, deux services de la régionale du Brabant wallon, sont intervenus à la HE Lucia De Brouckère de Jodoigne afin de sensibiliser une vingtaine d'étudiants de dernière année, éducateurs spécialisés et assistants sociaux, aux enjeux de la politique carcérale en Belgique. Le SLAC anime également des « cafés citoyens », deux fois par mois, à la prison de Nivelles. L'objectif est de créer des moments d'échanges et de discussion entre détenus, sur des sujets d'actualité. Pour la première fois, le service a pris part à l'organisation des JNP en projetant le film « je verrai toujours vos visages » à Nivelles et en organisant une journée entière sur la thématique de l'enfermement à Louvain-La-Neuve, ce qui a permis aux étudiants et citoyens de participer à l'escape game « 9m² » développé par Picardie Laïque et à une table ronde avec des professionnels du secteur, ainsi que d'assister à une projection du film « Au-delà de nos larmes ».

La régionale de Namur participe activement aux JNP depuis le début. Cette année, elle a proposé une table ronde entre citoyens et détenus à l'intérieur de la prison d'Andenne, une projection-débat qui a offert un éclairage sur les parcours de vie des détenus, une exposition « dedans/dehors, la culture de la prison » composée de créations des détenus des prisons d'Andenne et Haren ainsi que de documents,

documentaires, musiques et dispositifs interactifs de sensibilisation à l'enfermement cellulaire et aux problématiques des prisons en Belgique. La régionale mène aussi, toute l'année, des animations « Après la prison, toujours la prison » pour sensibiliser les adolescents aux réalités carcérales.

Écouter et développer le potentiel des jeunes placés en IPPJ

Au sein des 6 Institutions Publiques de Protection de la Jeunesse – IPPJ – de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les conseillers laïques travaillent à plein temps pour sensibiliser les jeunes, placés par le juge, aux valeurs laïques et démocratiques d'émancipation et de responsabilisation. Ils offrent aux jeunes, qui le souhaitent, une assistance morale de type individuel, mais aussi, organisent des activités pédagogiques et culturelles collectives à l'intérieur et hors des murs : théâtre et improvisation, enregistrement radio avec Samarcande, visite de lieux historiques comme le Bois du Cazier, ateliers EVRAS ou encore participation à l'opération Thermos, etc.

Le Centre d'Action Laïque organise et coordonne des réunions mensuelles entre conseillers laïques. Ces moments sont l'occasion d'échanger expériences et préoccupations communes, voire d'approfondir des questions particulières telles que la délinquance sexuelle, l'éducation et l'importance de se réinventer, les questions de genre, la violence au sein des IPPJ, etc. Ces réunions se déroulent au CAL et dans les régionales du CAL mais également au sein même des IPPJ, ce qui permet de créer des ponts et d'envisager des collaborations. Un travail de plaidoyer se poursuit entre conseillers laïques et les responsables politiques. L'objectif étant de maintenir le dialogue et faire remonter les expériences de terrain concernant plusieurs aspects généraux du travail en IPPJ et plus

particulièrement le rôle et le statut des conseillers laïques dans ces institutions.

Le Pôle Philo, service de Laïcité Brabant wallon, propose des ateliers philo hebdomadaires aux jeunes de l'IPPJ de Braine-le-Château depuis 2015 et des ateliers philo mensuels depuis 2023. La discussion philo est un biais privilégié pour favoriser l'engagement citoyen. Ce public « fragilisé », souvent méfiant émet de l'intérêt et éprouve du plaisir à ces échanges philosophiques qui lui permet à la fois de retrouver la confiance en soi et en les autres et de questionner la société avec sincérité.

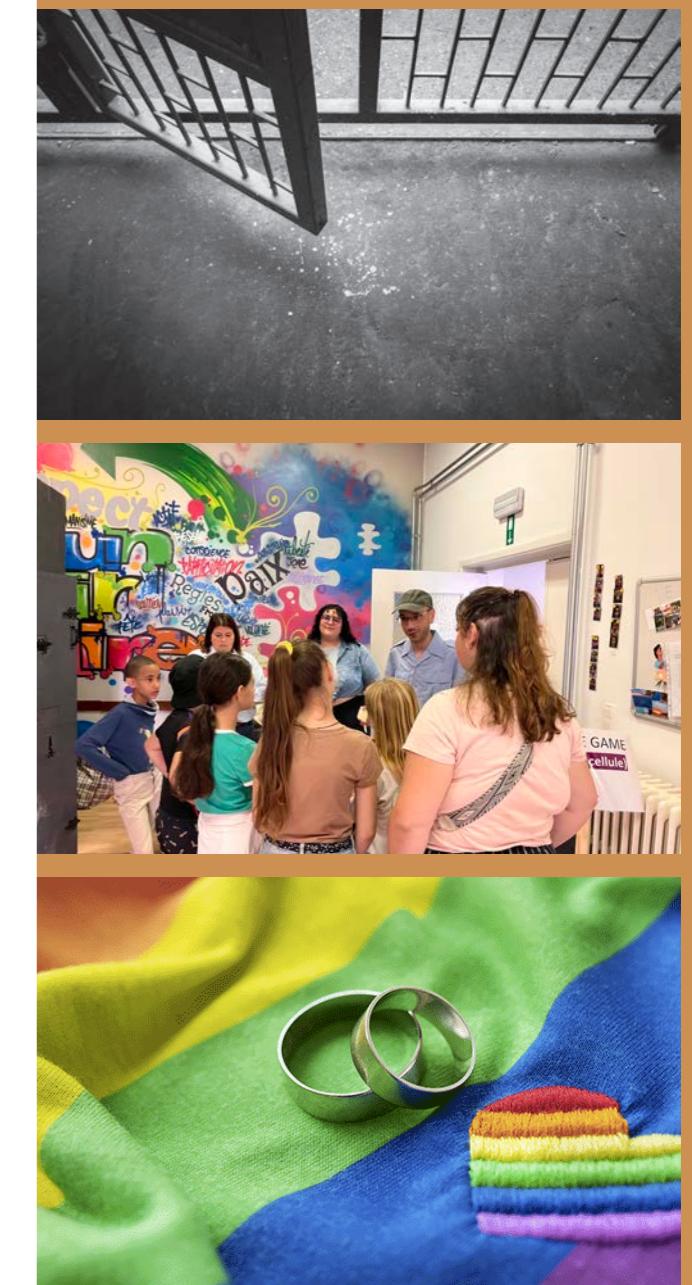
Les cérémonies laïques, un choix

Choisir de célébrer les étapes importantes de sa vie par une cérémonie laïque... Contrairement aux cérémonies religieuses, lors d'une cérémonie laïque, on ne prend pas d'engagements vis-à-vis d'une communauté, mais on demande seulement à être reconnu par la communauté non confessionnelle. La plus grande liberté est donc laissée aux personnes ; il leur est toutefois demandé de reconnaître les valeurs du mouvement laïque et d'y adhérer sous la forme qu'ils souhaitent. L'organisation des cérémonies laïques fait partie intégrante de l'offre d'assistance morale laïque aux personnes.

À la différence des cérémonies religieuses, aucune rétribution, aucun paiement n'est demandé pour la célébration d'une cérémonie laïque.

Cette année, le pôle Assistance Morale de Laïcité Brabant wallon avec les officiants bénévoles des associations laïques membres ont réalisé 39 cérémonies.

Laïcité Brabant wallon a accueilli 12 jeunes pour leur fête laïque de la jeunesse 2023 à la Ferme du Biéreau. Les jeunes ont pu découvrir le jeu Philéas et Autobule, animé par le Pôle Philo. Le Service Laïque d'Action



Liberté

Citoyenne (SLAC) a pris en charge tant les journées de préparation du spectacle que l'organisation de l'événement. Il a construit avec les jeunes une représentation qui a été présentée devant plus de 80 parents et amis.

Au CAL Luxembourg, les fêtes laïques de la jeunesse ont débuté par un stage de préparation d'une semaine en résidentiel à l'auberge de jeunesse de Champion (Tenneville).

La régionale de Namur a organisé 10 cérémonies laïques de parrainage-marrainage, ces cérémonies festives d'accueil de l'enfant permettent, aux personnes choisies par les parents, de prendre un engagement moral pour soutenir les parents dans l'éducation philosophique de l'enfant. Elle a également proposé 12 cérémonies laïques de mariage, de cohabitation légale ou d'union libre ainsi que 6 cérémonies laïques de funérailles. En ce qui concerne les fêtes laïques de la jeunesse, la régionale a participé à une réflexion de fond visant à réinventer ces FLJ dont le nouveau nom en 2024 sera « Libres Ensemble Jeunesse ».

Depuis la mise en place de la nouvelle plateforme pour l'organisation des cérémonies en Région bruxelloise, Bruxelles Laïque travaille plus étroitement avec les officiants laïques, bénévoles.

Vivre selon ses choix

De tout temps, le CAL a milité en faveur du droit de chacun à disposer librement de son corps. Qu'il s'agisse de l'avortement, de la contraception, du droit à mourir dans la dignité ou de l'usage des drogues, la position laïque est celle du respect des choix personnels et de la sécurité. Les « débats éthiques », comme on les appelle pudiquement, reviennent périodiquement dans l'actualité, tant il se trouve toujours quelqu'un pour remettre en cause des libertés chèrement conquises ou s'interposer lorsqu'on veut aller plus loin dans l'émancipation et l'autonomisation des personnes.

IVG totalement dépénalisée

Le CAL a continué ses actions de sensibilisation et de plaidoyer en collaboration avec les membres de la plateforme Abortion Right afin de faire reconnaître l'IVG comme un droit des femmes, une question de santé publique qu'il faut dépénaliser complètement et garantir l'accès effectif à toutes les femmes. Afin de visibiliser les multiples atteintes à ce droit en Europe, la brochure *État des lieux de l'avortement* a été mise à jour et publiée en anglais et en français. Le CAL continue à alimenter le site Web et la page Facebook de la plateforme avec des informations et des articles pertinents. Ces outils de plaidoyer sont utiles pour sensibiliser les décideurs politiques et le grand public aux enjeux européens de l'accès à l'IVG en termes de droits fondamentaux à la santé, à l'intégrité et à l'autonomie de décision.

À l'occasion de la journée internationale pour le droit à l'avortement, le 28 septembre, deux actions ont été organisées : une conférence au parlement européen sur les liens entre le droit à l'avortement et l'état de la démocratie et un rassemblement sur la place du Luxembourg avec des stands d'associations actives

dans les droits sexuels et reproductifs ainsi que des prises de parole de représentantes de pays membres de l'Union européenne. Cette mobilisation avait pour objectif de créer un mouvement de solidarité entre les États membres de l'Union européenne avant les élections de 2024 afin de porter un message commun sur les risques de dégradation des droits fondamentaux, consacrés par la Charte de l'UE et le traité de Lisbonne.

Le 9 mars 2023, le Centre d'Action Laïque, en partenariat avec le CFFB, a organisé un colloque intitulé : «Grossesses et maternités, comment garantir l'autonomie de décision des femmes aujourd'hui en Belgique ? » L'objectif étant d'éclairer les points aveugles des parcours vécus par les femmes en Belgique, qu'il s'agisse de grossesses désirées ou non désirées, de l'assignation à maternité et du refus de devenir mère, du sabotage contraceptif, des entraves à la stérilisation volontaire ou encore des violences en période de grossesse, au sein de la famille, au travail ou lors de prises en charge médicales non respectueuses.

Après des mois de travail, le comité d'experts chargé par le gouvernement d'étudier et d'évaluer la pratique et la législation de l'IVG en Belgique a rendu 25 recommandations. Ce travail unique dans l'histoire de la Belgique sur une question de santé publique fait état d'un consensus scientifique pour une amélioration nécessaire des conditions d'accès de l'IVG en Belgique. Ces recommandations de médecins, juristes, psychologues, etc. choisis par tous les partis du gouvernement n'ont fait que confirmer les positions du CAL sur l'IVG depuis des années. La victoire intellectuelle est incontestablement éclatante mais, comme le disait Eugène Steppé, « il ne sert à rien d'écrire de belles lettres s'il n'y a personne pour les mettre à la poste ». Il nous appartient donc maintenant de faire



Liberté

en sorte que ces recommandations soient intégrées dans notre droit positif avant ou rapidement après le scrutin du 9 juin 2024.

Consentement, sexism et libre examen

La régionale de Bruxelles a proposé d'expliquer, aux jeunes, les notions de consentement et de sexism. Les animations, notamment des représentations théâtrales, ont eu pour objectifs de décortiquer la mécanique sexist, d'interroger la question des stéréotypes de genre et d'explorer les représentations sociales liées à la culture patriarcale. Elles ont également invité les jeunes à réfléchir à la notion de consentement, de libre choix au sein des rapports amoureux et des relations intimes et sexuelles. À l'issue de l'animation, les élèves semblent avoir pris conscience de la nécessité de dénoncer les comportements sexistes et de promouvoir un changement sociétal vers le respect des choix individuels dans les orientations intimes et sexuelles.

EVRAS

La généralisation de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) à l'école est une revendication historique du Centre d'Action Laïque. Diverses actions ont été menées par le CAL depuis de nombreuses années, notamment au sein de la Plateforme EVRAS, contribuant à l'inscription, en 2012, de l'EVRAS dans les missions de l'école.

En dépit de l'évolution, l'application du décret « Missions » sur le terrain posait encore de nombreux problèmes. En l'absence de définition légale de l'EVRAS et de labellisation des intervenants, toutes les dérives étaient possibles. Néanmoins, après des années de plaidoyer, les premiers jalons de la généralisation de l'EVRAS ont été posés par la Wallonie, la Fédération

Wallonie-Bruxelles et la COCOF en septembre 2023. Ce pas historique a été accompagné par le CAL et ses partenaires. En effet, le mouvement laïque est resté particulièrement actif sur ce dossier tout au long de l'année. Le CAL continuera à assurer le secrétariat et la gestion de la Plateforme EVRAS qui a permis d'avancer sur ce dossier. Par ailleurs, interpellations et questions parlementaires, articles divers et interventions dans la presse ont rythmé cette année. Toutes ces activités ont permis de renforcer la position du CAL en tant qu'interlocuteur légitime dans le dossier EVRAS.

Désormais, il revient au CAL de poursuivre son plaidoyer afin de renforcer la généralisation de l'EVRAS en milieu scolaire.

Assuétudes

Le Groupe de travail « Drogues » du Centre d'Action Laïque a pour objectif d'agir sur les mentalités en préconisant la régulation du marché des drogues par l'État ainsi que la décriminalisation de leur détention pour consommation personnelle, en intégrant leur usage au contexte général des assuétudes et en privilégiant l'approche sanitaire et préventive à l'approche judiciaire.

Face à l'explosion de violence générée par le trafic de drogues à Anvers et aux réponses politiques, essentiellement sécuritaires et culpabilisatrices envers les consommateurs, le CAL a tenu à réagir, le 13 janvier, avec une prise de position intitulée « Violences liées au trafic de drogues, l'urgence d'un changement de paradigme » dans laquelle il rappelle que cette rhétorique guerrière improductive a fait son temps et qu'il faut aujourd'hui évoluer vers un modèle de législation progressiste basée sur une approche de santé publique et respectueuse des libertés individuelles.

Avec ses partenaires au sein de la plateforme de Réduction des Risques, le CAL a, une fois encore, relayé la campagne internationale « *Support ! Don't punish* », visant à sensibiliser l'opinion publique sur les dommages causés par les politiques répressives. Une mobilisation des acteurs du secteur de l'aide aux usagers de drogues a été organisée le 26 juin devant le palais de Justice de Bruxelles pour réclamer une décriminalisation de l'usage de drogues et un investissement massif dans la prévention et la promotion de la santé.

Au cours des Solidarités du 25 au 27 août à Namur, le CAL est allé à la rencontre des festivaliers pour leur proposer plusieurs animations ludiques sur les questions de prévention et de réduction des risques. En prévision des élections de juin 2024, la question des drogues a été sélectionnée au nombre des quinze priorités phares du mémorandum élaboré par le CAL. Un débat avec des mandataires politiques sur le thème « Drogues : légaliser pour mieux encadrer ? » a été organisé dans le cadre d'un Midi PIL le 7 décembre. Par la diffusion de ses propositions en matière de politique des drogues, le CAL souhaite contribuer à la mise en œuvre d'un débat serein au sein de la société civile avec le concours des spécialistes et des responsables politiques afin d'aboutir à une législation progressiste, bénéfique pour la santé publique et la sécurité.

Par ailleurs, le service *Drugs'Care Infos-Services* de la régionale du Luxembourg, service d'aide et de soins en assuétude, poursuit ses activités de réduction des risques à la consommation de drogues par le biais des différents projets mis en place : le service de réduction des risques en festival « Fêt'ta vie », les opérations d'information par les pairs « Boule de Neige » sur l'alcool, le cannabis ou encore l'héroïne, le maintien du label de qualité « Quality Nights » dans les lieux festifs de la Province de Luxembourg.



Liberté

En lien avec le comptoir d'échanges de matériel stérile, le service a mis en place un « focus » sur le crack afin d'apporter des réponses aux questions des consommateurs et de leur fournir des conseils pour réduire les risques liés à cette consommation en augmentation croissante.

Bruxelles Laïque a proposé un « apéro-sceptique » intitulé « légitime défonce ». La modification des états de conscience provoquée par la consommation de substances diverses est une pratique culturelle aussi universelle que celle d'enterrer ses morts. Cependant, les modes, raisons et contextes d'utilisation des drogues, les représentations sociales qui y sont associées, ainsi que les valeurs qui leur sont attribuées, varient considérablement dans l'espace et dans le temps. La légalité et la légitimité de leur utilisation dépendent de divers régimes de normativité qui les inscrivent dans des rapports sociaux souvent marqués par la domination, mais aussi par l'émancipation individuelle et collective. Cette rencontre a offert l'opportunité de s'interroger collectivement sur ce qui rend certaines drogues « branchées », acceptables ou taboues, et sur la manière dont certaines substances deviennent associées à certaines subcultures (raciales, de genre, de classe). Les participants ont également examiné pourquoi l'usage des drogues est souvent perçu comme une question de moralité.

Droits du patient et lutte contre le prosélytisme

Nous sommes tous susceptibles d'être un jour un patient et de devoir confier notre santé à différents services en espérant qu'ils respectent nos convictions. Toutefois, force est de constater l'influence grandissante de la religion sur l'éthique de soin. Soucieux de garantir l'autonomie et les libertés de chacun à l'égard de sa santé, le CAL porte un regard attentif sur le respect et l'évolution du cadre légal en

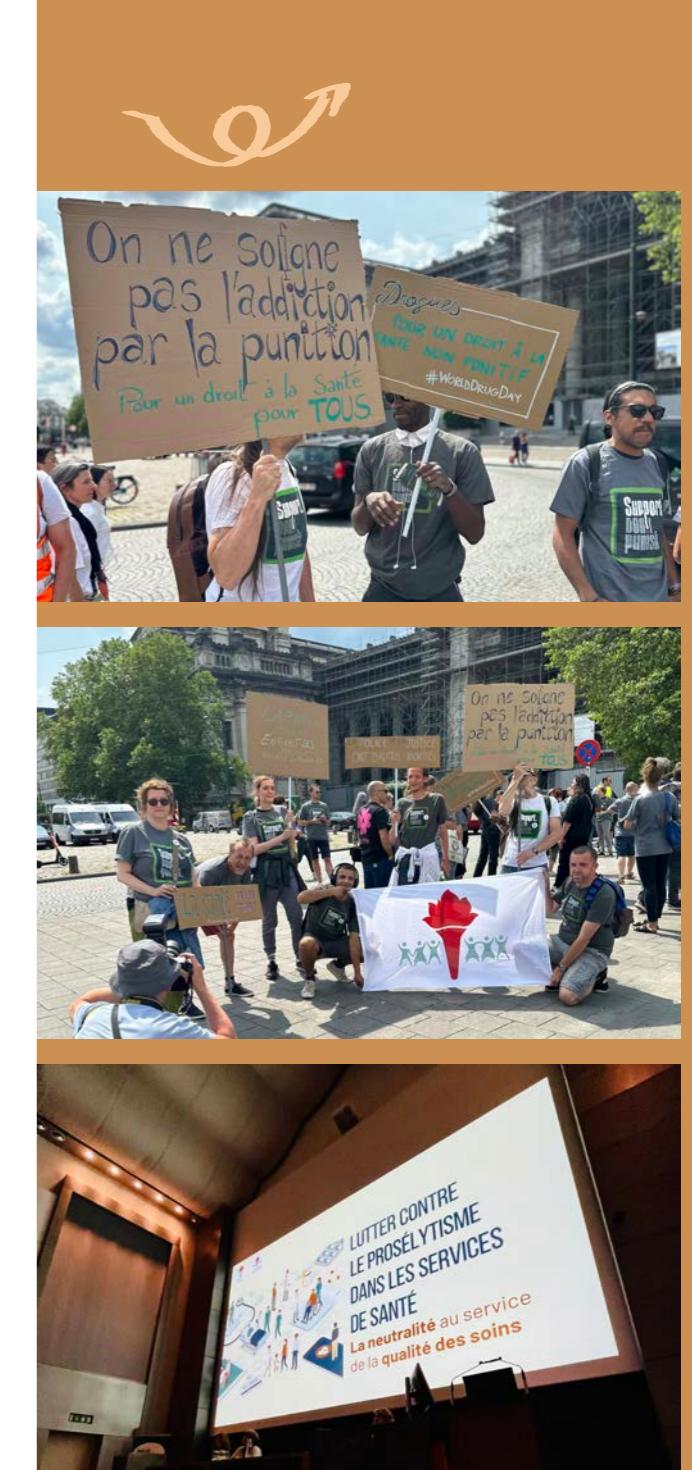
matière de droits du patient. C'est pourquoi, en avril 2023, le CAL a participé à la consultation citoyenne sur le projet de modernisation de la loi relative aux droits du patient. Le CAL a mis en garde le législateur sur l'absence de cadre garantissant la neutralité des agents des services de santé et la protection des patients contre toute forme de prosélytisme. Sur ce dernier point, le CAL s'est d'ailleurs associé au Service Laïque d'aide aux personnes (SLP) afin d'entamer une enquête réflexive sur le prosélytisme dans les services de santé. Les premiers résultats ont été communiqués à l'occasion d'un colloque qui s'est déroulé le 28 novembre à Namur intitulé « Lutter contre le prosélytisme dans les services de santé ». Celui-ci a mis en lumière toute la complexité de cette problématique et a permis d'établir une première grille d'analyse du phénomène.

Fin de vie

L'euthanasie est avant tout une autonomie revendiquée, un acte de liberté et un choix de solidarité aussi. Pour les médecins qui « accompagnent jusqu'au bout » leurs patients pour cet ultime acte de soins. Pour les proches qui souffrent également. Et, enfin, pour notre législateur qui, en faisant le choix de sortir du champ pénal l'acte d'euthanasie, a misé sur une société où chacun peut être maître de son destin. Pour toutes ces raisons, l'euthanasie reste un dossier essentiel pour le Centre d'Action Laïque qui se réjouit de constater que d'autres pays font aujourd'hui les mêmes choix que le nôtre. À cet égard, peu de temps après son voisin de la péninsule ibérique, comment ne pas saluer le vote au Portugal d'une loi qui « réglemente les conditions dans lesquelles la mort médicalement assistée n'est pas punissable et modifie le Code pénal » ? Pour autant, cette gigantesque avancée n'en sera réellement une que si notre mobilisation reste intacte. Dès lors, réfléchir à demain est important et ce surtout parce cette législation n'a jamais été acceptée par certains.

Convaincus que la fin de vie et la mort sont situées dans son pré-carré, dans une logique d'intimidation, les clergés ne lâcheront pas prise. Aussi, le risque qui découle du lobby forcené des opposants à l'euthanasie, est qu'au lieu de proposer, de progresser, d'ouvrir des chantiers, d'élargir notre horizon des possibles, on se recroqueille sur nos acquis, dans une logique de pure résistance où tout immobilisme s'apparente à une victoire ...Or, maintenant que le principe même de l'euthanasie a été validé par la Cour européenne des droits de l'Homme et notre Cour constitutionnelle, nous devons penser et proposer de futures améliorations pratiques et législatives. Notamment assurer la relève des médecins « pionniers » qui partent à la retraite ou trouver des solutions pour les patients atteints de troubles cognitifs, ... Le récent rapport de la Commission d'évaluation de la loi sur l'euthanasie nous rappelle encore que, derrière les chiffres, il y a surtout des situations humaines.

En octobre, le pôle Assistance Morale de Laïcité Brabant wallon a participé à un webinar « A vos côtés en BW » pour les aidants proches ainsi qu'à une conférence « Comment se dire au revoir en fin de vie » et a organisé « la semaine mortelle ». Laïcité Brabant wallon a proposé, durant cette semaine, un café mortel, un atelier « Entre Nous du deuil », une visioconférence pratique pour les médecins généralistes intitulée « Le médecin généraliste face à une demande d'euthanasie » et la projection du film d'animation « Sur le pont ». Par ailleurs, un groupe de travail « rituel euthanasie » s'est constitué afin de faire en sorte qu'il existe un rituel, une assistance morale en fin de vie pour toute personne qui en ressent le besoin ainsi qu'à sa famille.





Les laïques soutiennent que certains principes universels doivent être défendus, proclamés et promus au-delà des cultures et des croyances. Les principes de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité et de solidarité sont interdépendants.

Ces principes ne permettent aucune complaisance : l'éémancipation humaine ne peut être refusée à quelque catégorie d'individus que ce soit.

Le mouvement laïque tend vers une société sans discrimination, qu'elle vise le genre, l'orientation sexuelle, l'origine, le statut social, le handicap...

Égalité

Lutter contre les discriminations, vivre ensemble

Promouvoir l'égalité passe aussi par la reconnaissance de la diversité des identités et la prise de conscience que chacun d'entre nous est formé d'un patchwork de racines, de choix et de nouvelles connaissances, en constante évolution. Les inégalités ne cessent de se creuser, qu'elles soient économiques, sociales, politiques, culturelles ou intellectuelles. Elles génèrent toujours plus de discriminations et d'exclusions et accentuent la fracturation de la société. Au nom de son projet de société et de son attachement, tant au principe d'égalité qu'au vivre ensemble, le mouvement laïque s'applique à comprendre les mécanismes qui engendrent les inégalités et, surtout, à agir pour les réduire par l'action sociale, pédagogique, politique et culturelle.

En collaboration avec le Musée des Résistances, le CAL a élaboré un nouveau dossier pédagogique consacré aux résistances. Ce dossier qui paraîtra en 2024, fournira des clés de lecture aux jeunes et abordera des questions telles que : « Qu'est-ce que résister ? », « Pourquoi résister et contre quoi ? »

Apprendre à vivre ensemble avec toutes nos différences est l'un des défis du mouvement laïque. Bruxelles Laïque, la régionale de Namur ainsi que Laïcité Brabant wallon mettent en place des ateliers d'alphabétisation et de français pour des adultes d'origine ou de nationalité étrangère, désireux d'apprendre la langue du pays d'accueil, véritable outil d'émancipation et d'intégration. Les participants issus de milieux précaires ou qui vivent des situations difficiles sont désireux d'apprendre l'une des langues du pays d'accueil, souhaitent découvrir ce nouvel environnement social et culturel et ont envie de faire partie de la société d'accueil. Ce travail repose sur une méthodologie particulière qui consiste à favoriser l'apprentissage en créant des espaces de débats, de

confrontations de points de vue et de valeurs. Outre l'apprentissage de la langue, les ateliers privilégient les activités de sensibilisation à la prise de conscience des enjeux sociaux et politiques, de formation à la citoyenneté. Ils tentent aussi d'apporter des réponses aux besoins sociaux des apprenants.

Ces régionales proposent également des ateliers de formation en informatique afin de réduire la fracture numérique et d'aider notamment les demandeurs d'emploi dans leurs recherches.

De son côté, Laïcité Brabant wallon a voulu changer de paradigme et interroger les professionnels des services de première ligne pour connaître l'impact du numérique dans leur travail et leur rapport à l'usager. Avec différentes associations du Brabant wallon, la régionale a coorganisé le 14 février le forum « Comment le numérique questionne nos pratiques ? » À la suite de cet important travail d'analyse et de synthèse, un cahier de recommandations a été rédigé. Il met en avant une série de thématiques à discuter et à gérer au sein des services.

Bruxelles Laïque a développé des animations de sensibilisation autour des notions de préjugés, de stéréotypes et de discriminations, destinées aux élèves de primaire et secondaire. Par la discussion, la mise en situation, des représentations théâtrales, des capsules vidéo, des quiz, des débats mouvants, les jeunes ont pu affiner certains concepts et déconstruire les mécanismes discriminatoires. D'autres animations ont mis en situation la problématique du (cyber) harcèlement. À travers des outils participatifs et interactifs, les élèves apprennent à faire la distinction entre l'humour et la moquerie et identifient les diverses formes de harcèlement (scolaire, sexiste, ethnique, etc.) Ils en reconnaissent les raisons, les expressions et les conséquences souvent dévastatrices, pouvant même conduire au suicide. Les élèves travaillent sur la

Égalité

dynamique systémique du phénomène pour dégager des solutions innovantes, positives et réalisables. À la fin de l'animation, ils auront décortiqué le phénomène du harcèlement à la lumière de la mécanique discriminatoire et auront contribué à créer un environnement inclusif, bienveillant et empathique, où chacun se sent accepté et valorisé. Cet effort vise à lutter efficacement contre le harcèlement sous toutes ses formes, permettant à chacun d'évoluer au sein d'une société démocratique, diversifiée, pluraliste et tolérante, où chaque individu trouve sa place et se sent respecté.

En lutte. Histoires d'émancipation

À l'initiative du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, le parcours-exposition « En lutte. Histoires d'émancipation », plonge le visiteur au cœur des combats pour l'égalité. Il retrace la mémoire des luttes ouvrières et le contexte sociopolitique dans lequel elles se sont développées. Il rappelle que la solidarité sociale dont nous bénéficions aujourd'hui est un héritage précieux pour lequel se sont battues des générations d'hommes et de femmes. Si les conditions d'existence se sont améliorées depuis le 19^e siècle, l'appauprissement et l'exclusion restent, aujourd'hui encore, réels pour de nombreuses personnes. Cette réalité révèle les failles de l'organisation économique et sociale de notre société au sein de laquelle l'humain se voit trop souvent relégué au second plan des priorités. Conçu sous la forme d'un voyage dans le temps et guidé par l'image, le son, la lumière, le parcours-exposition montre que les actions collectives peuvent déboucher sur des victoires sociales. En mettant en lumière ce passé de mouvements populaires, « En lutte. Histoires d'émancipation » suscite une réflexion sur l'engagement citoyen et notre capacité à changer les choses.

Parce que la liberté, l'égalité, la solidarité constituent une aspiration légitime pour chaque individu, faire le pari de l'émancipation suppose que chacun dispose des conditions d'existence dignes. Les laïques affirment leur volonté de construire un monde dans lequel chaque individu disposera de droits nécessaires afin de mener une vie autonome et conforme à ses aspirations personnelles.

Échanges de savoirs, « Mangrove »

Depuis plus de 20 ans, la régionale de Namur assure le fonctionnement de son Réseau d'échanges de savoirs « Mangrove » et poursuit sa volonté de mieux faire connaître ce réseau, d'amplifier les échanges de savoirs et de développer les rencontres et le partage d'expériences réciproques notamment pour les personnes précarisées ou d'origine étrangère. La méthode propre au réseau d'échanges de savoirs place chaque type de savoir à égalité, sans les hiérarchiser et permet à chacun de se trouver détenteur d'une capacité à offrir. Elle est aussi une alternative au modèle scolaire classique de transmission de savoirs, change le rapport vertical à sens unique « détenteur du savoir-apprenant » et balaie la marchandisation du savoir. Outre les échanges plus traditionnels autour des langues, de la santé et du bien-être, de la culture, de l'informatique... La régionale continue à sensibiliser à une dynamique locale et solidaire et prône les échanges interculturels et intergénérationnels.

Collectif Yallah

Le Collectif Laïcité Yallah, créé à l'initiative du CAL, le 12 novembre 2019, est constitué de croyants et de non-croyants ayant un héritage musulman (mais pas exclusivement). Il est mixte, transgénérationnel et accueille des personnes arabophones, berbérophones, persophones, turcophones et d'Afrique subsaharienne. Engagé dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, le Collectif promeut l'universalité des droits humains et l'émancipation citoyenne à travers l'éducation et la culture.

Le 5 mars 2020, le Collectif Laïcité Yallah a lancé son « Manifeste pour une citoyenneté de la diversité ». Depuis, il n'a cessé de sensibiliser le grand public et les médias à différentes réalités qui touchent la diversité à travers des rencontres et des événements. Il est notamment à l'initiative du Festival des droits humains au féminin, d'une soirée de solidarité en faveur de Salman Rushdie, de la création et de l'installation d'une statue en hommage à Mahsa Jina Amini, dans la Commune de Woluwe-St-Pierre. Il a également célébré la Journée internationale de la fille en évoquant les mariages précoces qui ravagent, ici, la vie des filles dans les communautés musulmanes essentiellement.



Égalité

Égalité de genre, droits des femmes

Laïcité Brabant wallon et son service, le SLAC, ont proposé des ateliers citoyens, des projections et expositions dans le cadre du Festiv'elles, le festival sur les droits des femmes, à Nivelles. Qui plus est, à la suite d'ateliers menés en 2022 avec un groupe de femmes, la régionale a lancé un projet pilote permettant aux jeunes parents, et particulièrement aux mères allaitantes, de trouver des espaces *safe* pour nourrir leur enfant dans l'espace public.

De son côté, Picardie Laïque a voulu mettre en avant l'importance artistique ou historique héritée des femmes avec son projet « Matri'Mons », une première phase de travail en vue des Journées du Matrimoine montoises en 2024. Depuis bien trop longtemps, les femmes ont été oubliées et invisibilisées par l'histoire. Qui sont celles qui ont construit la Cité ? Qui sont les artistes, les artisanes, les ouvrières qui ont façonné Mons ? Qui sont les militantes, les intellectuelles, les femmes emblématiques qui ont marqué la région et influencé nos sociétés ? Qu'en est-il de leur héritage ? Comment est-ce transmis aujourd'hui ?

Travailler la notion de matrimoine signifie également interroger la place des femmes dans l'espace public et la manière dont on pense et co-crée la ville de demain. En effet, reconstruire le Matrimoine, c'est aussi offrir aux femmes de demain l'occasion de se projeter en s'identifiant à des modèles féminins. Picardie Laïque et PAC Mons Borinage ont donc proposé un cycle d'activités de formes variées visant à questionner notre propre citoyenneté à travers le prisme de l'égalité de genre : Et si l'Histoire ne s'était pas écrite uniquement au masculin ? Ces activités ont rassemblé des citoyens de la région de tout âge et de toute origine.

Picardie Laïque a également proposé plusieurs animations scolaires sur la question du genre et notamment une animation intitulée « Fille et /ou garçon : puis-je être qui je suis ? ». De nombreux jeunes se questionnent autour de leur identité et de leur expression de genre. La régionale a souhaité les accompagner, par le biais d'animations scolaires autour de la non-binarité, sur base de jeux, de supports visuels, de lectures, de vidéos... Une invitation pour ces jeunes à déconstruire les stéréotypes liés au genre et apprendre à mieux vivre ensemble.

Quant à la régionale de Namur, elle a notamment organisé « des visites féministes de Namur », c'est-à-dire deux parcours de marche à travers les rues de Namur portant le nom de femmes importantes, ce qui a offert l'occasion de présenter chacune d'entre elles et de mener une analyse plus systémique de la société patriarcale passée et actuelle. Lors de la manifestation du 8 mars, le CAL Namur a organisé un atelier sous forme de jeu intitulé « Crée ton badge de revendication ». Par ailleurs, la régionale a proposé des bords de scènes générés au départ de spectacles tels que « King Kong Théorie » sur les violences sexistes, « Charlie » sur l'image de soi chez les jeunes filles, « Guillaume et les garçons, à table » sur les questions de genre. Au festival « Solidarités », la régionale a animé un jeu pour lutter contre le harcèlement sexiste.

Et la régionale de Liège a invité au spectacle « Une farouche liberté » qui, au travers du parcours de Gisèle Halimi, nous plonge dans 70 années de combats d'engagement au service de la justice et de la cause des femmes. Militante de la cause des femmes, Gisèle Halimi a œuvré à la promotion, au niveau européen, de législations plus favorables aux femmes. Elle était l'une des signataires en 1971 du célèbre « Manifeste des

343 salopes », ces femmes proclamant publiquement qu'elles avaient avorté et réclamant la dépénalisation de l'avortement. Parce que l'égalité de fait entre femmes et hommes n'est pas acquise, que les femmes ne sont pas des terrains de conquêtes, que les questions sur les stratégies de lutte traversent parfois violemment notre société, et parce que naître femme reste une malédiction dans la plupart des pays du monde, le CAL Liège a voulu réaffirmer sa farouche exigence d'égalité de droits et le libre choix pour les femmes.

En outre les régionales de Liège et de Namur, en collaboration avec le Collectif Yallah, ont fait découvrir l'exposition « Ce que les Afghanes ont à nous dire » qui entend maintenir un niveau d'alerte maximum sur la situation d'enfermement que vivent à nouveau les filles et les femmes en Afghanistan. Privées de leur place dans l'espace public, ces femmes descendent courageusement dans les rues pour défendre leurs droits et libertés, refusant le diktat islamiste. Dans le cadre de cette exposition, le CAL Liège et le Collectif Yallah ont organisé un moment d'échanges avec six femmes appartenant à des horizons divers (Maroc, Iran, Sénégal, Afghanistan, Égypte, Algérie), cinq figures courageuses engagées pour les droits des femmes : Malika Akhdim, Ava Basiri, Kady Koita, Mayar Parima Azar, Nadia Debbas et la dessinatrice de presse Nadia Khiari, « Willis From Tunis ». Leurs témoignages avaient pour objectifs de déconstruire les préjugés, combattre le racisme, la xénophobie, le communautarisme, les extrémismes et encourager certaines femmes à prendre la parole et certaines autres à sortir de leur isolement. En libérant leur parole, les femmes créent de nouvelles synergies entre elles et travaillent à l'émancipation de toutes.



La solidarité est au cœur de notre action sociétale, elle s'exerce envers tous les publics et surtout envers les laissés pour compte, les fragilisés, les précarisés, les sans-papiers, les sans-domicile ... La solidarité, nous sommes nombreux à l'ériger en priorité.

Toutefois, la spécificité des actions laïques est l'accompagnement « avec » et non « pour » ou « à la place de ». Toute action sous-tend un travail d'émancipation, d'autonomisation et de désaliénation des individus. Le Centre d'Action Laïque, dans son ensemble, travaille à créer des conditions de vie respectueuses de la dignité humaine.

Solidarité

Accompagner les personnes fragilisées

Le mouvement laïque effectue un important travail de proximité avec la population. Ses actions sociales visent essentiellement à dépasser les obstacles rencontrés et à encourager chaque personne à exploiter ses propres solutions dans une démarche autonome et responsable.

La régionale de Bruxelles, grâce à ses actions sociales, continue à œuvrer concrètement pour agir sur la cohésion sociale et la solidarité dans notre société. Son projet d'accompagnement individuel sur mesure, proposé au sein du secteur social, à travers l'accueil de la demande, l'accompagnement social, la médiation de dette, l'accompagnement socioprofessionnel, l'espace de recherche informatique, tente d'offrir les conditions pour accéder aux ressources, aux outils et à un environnement de vie favorable. Sa collaboration avec l'épicerie sociale « Les Capucines » a offert l'accès à des produits de qualité aux ménages en précarité financière. Cette année reste marquée par les conséquences de la crise sanitaire et énergétique, aggravées par la guerre en Ukraine. D'une part, la situation socio-économique des personnes s'est encore détériorée, la société en crise offre de moins en moins de ressources aux plus démunis. Et, d'autre part, la volonté de faire évoluer leur situation se heurte aux réalités actuelles (hausse des prix, marché de l'emploi bouché, etc.). Bruxelles Laïque s'est attachée à rétablir ce qui peut l'être en offrant une aide au niveau de leur emploi, de leur gestion budgétaire ou des aides auxquelles ils ont droit.

Le Relais d'Arlon est devenu, pour la population d'Arlon la plus isolée ou précarisée, un lieu incontournable. La régionale du Luxembourg effectue un travail de proximité, permettant à tous, sur rendez-vous ou en passant dans ses locaux, d'être aidés ou accompagnés au quotidien ou dans les moments difficiles. L'accueil

du Relais est qualifié de « bas-seuil », car toute personne, quel que soit son état, est accueillie et a droit aux services fournis. Cela va de l'assistance morale classique à la recherche de logement ou de travail en passant par la rédaction de documents administratifs, d'informations et de conseils en réduction des risques à la consommation de drogues ou simplement d'une douche. Cette année, la régionale a mené des animations sur la critique aux médias pour les usagers de l'accueil bas seuil. Les usagers ont manifesté leur besoin de sortir de leurs réalités de vie et ont voulu échanger sur d'autres sujets que les assuétudes. La régionale a proposé des activités basées sur la thématique : « la culture pour tous ». L'idée étant de créer un espace où tous peuvent s'exprimer sur leur rapport à l'art. Par ailleurs, Le CAL Luxembourg s'est impliqué dans le projet SAT (Salut à Toit), initié par le CPAS de Virton. Le but est d'aller à la rencontre des personnes précarisées afin d'établir un contact de confiance, de les informer et de les accompagner vers les services les plus appropriés.

Depuis 2020, Picardie Laïque, via son Relais WAPI, a mis en place un service laïque d'aide et d'orientation pour les personnes migrantes : « Le Ré-pit ». Il est destiné à l'accueil et à l'accompagnement des migrants en transit dans le Tournaisis. Il offre aux personnes en exil une première prise de contact, une écoute et une orientation vers des services spécialisés tels que l'aide juridique, les soins de santé, les demandes d'asile... Beaucoup de ces personnes en exil, temporairement en Belgique, aspirent à rejoindre l'Angleterre, souvent par des moyens illégaux et risqués. Les permanences jouent aussi un rôle de prévention aux dangers physiques et légaux de leurs parcours.

Solidarité

Défense des droits LGBTQIA+

La Maison Arc-en-ciel (MAC), mise sur pied par le CAL Luxembourg, continue à travailler sur le terrain pour aider la communauté LGBT à surmonter les difficultés administratives, les préjugés, les violences, le harcèlement et les discriminations qu'elle continue à subir. À l'occasion des 20 ans du mariage homo, la MAC, à Virton, a présenté une exposition chronologique à travers des archives de presse relatives à la promulgation de la loi de 2003. Les citoyens ont également eu l'occasion de débattre lors d'une table ronde intitulée : « Inclusion et droits des personnes LGBTI+ : quel rôle pour les communes ? Quel rôle pour les citoyens ? » Les discussions et les échanges ont permis d'élaborer un plan d'actions concrètes à proposer aux communes en vue des élections 2024. Des permanences sont ouvertes à Virton, Vielsam, Bastogne et depuis mars 2023, à Marche-en-Famenne. La régionale reçoit régulièrement des demandes de formations pour les professionnels des centres d'accueil pour demandeurs d'aide notamment pour les mineurs non accompagnés.

Dans la lutte contre l'homophobie et la transphobie, Laïcité Brabant wallon a proposé, le 20 avril, la projection du film « *Flee* » aux écoles de Wavre. Plus de 150 élèves ont pu y assister et en discuter lors d'un débat assuré par un intervenant du *Rainbow Refugee Committee*.

Lutte contre les violences faites aux femmes

Le 25 novembre est la journée internationale pour l'éradication de la violence à l'égard des femmes. Dans ce cadre, le CAL a publié un communiqué de presse mettant l'accent sur les viols et la violence brutale et systématique commis en période de conflit armé envers les femmes. Poursuivant cette volonté de « visibiliser l'invisible », le CAL a continué son travail sur la coercition reproductive et l'a présenté lors

de la 90^e édition du congrès de l'Acfas (L'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences) à Montréal. Ce voyage a permis d'approfondir ses recherches et de nourrir ses futurs projets entre autres au travers de rencontres avec des chercheuses explorant cette thématique et en la croisant à d'autres formes de violences comme la violence conjugale ou la coercition reproductive chez les jeunes.

Laïcité BW, en collaboration avec Le Théâtre des rues et l'ASBL La Touline, a porté pendant plus d'un an, le projet de création d'un spectacle de théâtre action avec six comédiennes issues des Ateliers « Entre Nous » (activité du service assistance morale de LBW). Cette pièce intitulée « *Ne me libère pas je m'en charge* » met en avant les injonctions et violences faites aux femmes. Ce spectacle a été proposé à Wavre et Nivelles et continuera à être joué durant l'année 2024. À Nivelles, du 20 novembre au 7 décembre, a eu lieu une série d'événements tels que la projection du film « *Le consentement* » suivie d'un bord de scène, une séance de courts métrages, la pièce « *Ne me libère pas, je m'en charge* » et l'exposition « *Les crocodiles sont toujours là* ».

Prendre soin

Du 6 mars au 7 avril, La Cité Miroir a accueilli l'exposition « *Prendre soin* ». Celle-ci était accompagnée d'animations proposées par la régionale de Liège. Cette exposition a permis de réfléchir à la manière dont notre société pense, développe, organise les soins de santé aujourd'hui. D'une manière générale, les participants étaient unanimes sur le fait de ramener davantage d'humanité dans ce secteur et cela via, notamment, un meilleur financement. La question qui est régulièrement revenue : « Que choisissons-nous de valoriser dans cette société ? ». Une société ne peut pas fonctionner sans le travail du soin.

Une assistance morale, des ateliers d'expression

La spécificité des régionales laïques est la mise sur pied de services d'écoute active, d'accueil et de soutien. L'approche méthodologique est principalement liée à l'assistance morale par une réelle écoute et une démarche empathique. C'est évoqué tout au long de ce rapport.

Toutefois, certaines régionales ont particulièrement développé ce pôle d'assistance morale dans les hôpitaux, les maisons de repos et de soins avec l'association constitutive de service laïque aux personnes (SLP), mais également dans les divers lieux de détention, de réclusion et de privation des libertés.

Certaines personnes souffrent de solitude, ont l'impression de tourner en rond, de ne pas avoir d'activités valorisantes ou enrichissantes. D'autres font face à des difficultés temporaires ou de longue durée dans leur vie personnelle, que cela soit sur le plan familial, médical, professionnel, social ou encore moral. Laïcité Brabant wallon propose à ces personnes de partager un moment hors de leur quotidien, permettant de recréer du lien social, autour d'une activité créative, artistique, ludique, philosophique ou culturelle : les ateliers « *Entre nous* ». Le besoin de rencontres, de se sentir appartenir à un groupe, d'être reconnu et valorisé en tant que personne, est plus grand que jamais. Les demandes d'inscription dans chacun des ateliers se sont multipliées. En 2023, les ateliers « *Entre nous* » ont été organisés de manière hebdomadaire dans 7 communes du Brabant wallon. Le travail et l'intérêt de ces ateliers ont fait l'objet d'une vidéo.

Picardie Laïque a voulu renforcer l'esprit critique des usagers du Relais de la Louvière et les encourager à sémanciper en tant que citoyen actif et informé. « *Les Focus* » proposent des activités thématiques réflexives



L'accompagnant.e laïque écoute, soutient et réconforte.

Solidarité

telles que des petits déjeuners citoyens, des ciné-débats, des expositions, des ateliers d'écriture ... les thèmes de cette année étaient la précarité, le racisme et la diversité ainsi que les droits humains.

« Au fil des mots », est une activité du CAL Namur. Des rencontres, dans un cadre bienveillant et sécurisant, pour un public plus fragile où il peut s'exprimer librement et échanger sur un thème préalablement choisi collectivement. Chacun a la liberté de prendre la parole ou non, les échanges se déroulent dans un climat de confidentialité et d'une écoute respectueuse non jugeante. L'objectif est d'évoluer au rythme des participants en abordant des sujets qui sont parfois difficiles à évoquer. Les ateliers offrent une opportunité de mettre en mots les sensations, permettant de les distancer et de mieux les appréhender. Les thèmes abordés vont des valeurs de vie et des expériences aux problématiques liées à la personne âgée (perte de capacités auditives, visuelles, cognitives, sensorielles...) et aux questions existentielles. Chaque sujet est généralement introduit par un éclairage laïque et est accompagné d'images et d'objets pertinents pour faciliter la prise de parole.

La régionale de Namur propose également des ateliers « Philo de vie » en maison de repos pour les résidents présentant des déficiences cognitives. Cette année, par exemple, il a été question de « A quoi sert l'art », « Où se cache la beauté », « La liberté a-t-elle des limites ? », « Quelle est la place de l'homme dans la nature », ...

Les jeunes aidants proches

Cette année, le CAL a souhaité mettre le focus sur une problématique méconnue, celle des jeunes aidants proches. Le terme "jeunes aidants proches" désigne des jeunes âgés de maximum 25 ans et qui apportent une aide continue à un parent, un frère, une sœur... en situation de dépendance à la suite d'un accident, d'une

maladie physique ou mentale, d'un handicap ou d'une addiction (alcool, drogue, jeu...).

Actuellement en Belgique, le constat est accablant : ces jeunes sont pour la plupart invisibles aux yeux de la société et peu, voire aucune structure n'existe pour soutenir ces jeunes et leurs familles. Conscient de cette situation, le CAL a voulu sensibiliser et interpeller les politiques et trouver des solutions structurelles pour que ces jeunes puissent bénéficier des mêmes chances que tout autre jeune du même âge. Depuis, l'Université Libre de Bruxelles leur a accordé un statut d'« Etudiants à Besoins Spécifiques (EBS) ». Une première au sein des universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le CAL est également présent sur le campus du Solbosch et offre à ces jeunes un accompagnement au cours d'une permanence.

Le SLAC

Laïcité Brabant wallon a créé, en septembre 2021, un service qui a pour mission de favoriser l'émancipation citoyenne et de lutter contre les inégalités. Il s'implique depuis Nivelles dans le réseau associatif brabançon. Parmi les actions, citons les ateliers citoyens qui se veulent être un laboratoire de citoyenneté participative tourné vers l'action politique et sociale ou encore le « Service d'appui citoyen » axé sur l'aide aux plus fragilisés.

À l'occasion de la journée mondiale de lutte contre la pauvreté, l'opération « Slac à dos » a été lancée. Il s'agit de récolter des dons matériels pour les « sans chez soi » du Brabant wallon. Des dons ciblés, en très bon état, compacts, légers et transportables sont récoltés et ces kits hygiène, sacs de couchage, vêtements, etc. remplissent les sacs à dos. Ceux-ci ne sont pas redistribués directement aux ayants droit, mais déposés chez des acteurs de première ligne qui ont une grande

expérience du « monde de la rue » et qui répondent aux besoins réels de leurs publics.

Sans-abrisme du BW

Suite au constat de l'absence de structures d'hébergements d'urgence ou d'abris de nuits en Province du Brabant wallon, la régionale, en concertation avec la coordination du Relais Social, a voulu impulser une réflexion sur la mise en place de telles structures. En 2022, le dénombrement du sans-abrisme a été réalisé sur 9 communes du Brabant wallon. Ce dénombrement a donné suite en 2023 à un forum sur le sans-abrisme rassemblant citoyens concernés et professionnels. Spectacle-gesticulé « Dream house », présentation des chiffres aux professionnels et ateliers en petits groupes pour réfléchir à des pistes de solutions communes à mettre en œuvre ont eu lieu.

Village solidaire

Le CAL Charleroi a, cette année encore, voulu offrir un espace de convivialité et de solidarité aux plus précarisés en mettant en place un village solidaire dans lequel les bénéficiaires ont pu y recevoir des colis de première nécessité, des vêtements, des jouets mais également y trouver une écoute et un moment de convivialité. Cette année, le village solidaire s'est déroulé à la veille des fêtes de fin d'année.



Solidarité

L'opération boîtes à KDO

La Fabrique de Soi, antenne de Laïcité Brabant wallon à Tubize, a créé en 2009, l'Opération « Boîtes à KDO ». Lors de cette quinzième Opération Boîtes à KDO, quelque 1500 Boîtes à cadeaux et surprises créées par des familles, des écoles, des associations, des particuliers ont été distribuées entre le 8 et 15 décembre dans 40 centres bénéficiaires au profit de 1500 enfants et adolescents. La plupart des centres sont situés en Brabant wallon ; quelques-uns à Bruxelles et dans le Hainaut. S'il existe de nombreuses opérations à destination d'enfants, ce qui distingue l'opération boîtes à KDO c'est qu'il ne s'agit nullement d'une récolte de livres, jeux ou jouets. Chaque boîte est en effet pensée, créée, remplie, décorée et personnalisée par un petit mot glissé à l'intérieur. Cela nécessite donc un investissement important de chacun des participants. Bien souvent les jeunes bénéficiaires préfèrent recevoir une boîte à KDO personnalisée plutôt que n'importe quel jouet sorti tout droit d'un magasin. Et ce parce que chaque boîte leur raconte une histoire de don, de partage, de lien : « On a pensé à eux » ; « Ils ont compté pour quelqu'un d'autre ».

Festival Nourrir Huy-Waremme et cultures en transition

La régionale de Liège a été à l'initiative de la première édition du festival Nourrir Huy-Waremme, du 12 mai au 23 juin, dans le cadre du programme des Champs des possibles. Cette édition de plus de cinquante activités visait à mettre en lumière, encourager et rassembler les différents acteurs du territoire Meuse Condroz Hesbaye, engagés ou désirant s'engager dans la transition vers un système alimentaire plus durable. L'enjeu ? Remettre au cœur des préoccupations citoyennes la nécessité d'une alimentation durable, accessible à tous et produite dans le respect de l'environnement et des travailleurs de la terre.

De plus, le CAL Liège, à la Cité Miroir, a accueilli l'exposition « Cultures en transitions ». Bien plus qu'une exposition, c'est une création pluridisciplinaire pour voir, écouter et découvrir les potentiels cachés des territoires en faveur d'une alimentation durable. Elle invite à découvrir des habitants, des experts, des artistes, des animateurs, des maraîchers, des bibliothécaires qui racontent, explorent et agissent dans le domaine de l'alimentation.

Quelle planète pour demain ?

Bruxelles Laïque a choisi d'apporter, au travers de ses thématiques destinées aux jeunes, des éclairages nouveaux sur les enjeux climatiques modernes. Par le biais de divers supports, les jeunes ont pu affiner leurs connaissances et prendre conscience de la place qu'ils ont à jouer en tant qu'interlocuteur sociétal auprès des responsables politiques. Les discussions, les débats mouvants et les quiz ont fait le lien entre désastres écologiques et l'urgence climatique planétaire ainsi qu'invité à réfléchir au modèle capitaliste et à l'impact de la (sur)consommation sur l'environnement. À travers des exemples concrets, les élèves ont découvert la multitude d'alternatives notamment la possibilité de créer des sneakers à partir de cactus et des bouteilles à partir d'algues. Ces solutions innovantes se révèlent peu coûteuses, accessibles et économies en termes de ressources. Mettre l'éducation au service de l'action, c'est éduquer au pouvoir d'agir, inciter les jeunes, par la connaissance, à changer d'attitude et de comportement en faveur d'une consommation durable, consciente et propre.

Le CAL Liège a invité le grand public à se questionner et passer à l'action lors de la première Journée liégeoise pour le climat, le 1^{er} avril. Durant cette journée, plusieurs ateliers participatifs ont été proposés afin d'explorer des moyens citoyens d'agir pour

le climat. Par exemple, la fresque du climat, outil pour décoder l'ampleur des problématiques climatiques, la fresque de l'économie circulaire qui envisage un système de production-consommation plus vertueux ou encore l'atelier 2tonnes dans lequel les participants ont pu calculer leur empreinte écologique et envisager de la réduire. Pour clore la journée, le documentaire « Climat, mon cerveau fait l'autruche » a été diffusé en présence d'Olivier De Schutter, rapporteur spécial de l'ONU sur l'extrême pauvreté et les droits humains. Lors de l'échange avec le public, il a abordé la question des biais cognitifs qui nous plongent dans l'incapacité à prendre la mesure des risques auxquels nous sommes confrontés, malgré les évidences scientifiques objectives. Il a ensuite parlé de nos modes de vie et de la nécessité de revenir à des activités qui coûtent peu et ne génèrent pas (ou peu) de CO₂.

À Seraing, la régionale de Liège a mis en place un « escape room ». Les joueurs doivent s'en échapper en interagissant avec l'environnement, en collectant indices et objets utiles. Le jeu est en phase avec les enjeux de transition climatique et de justice sociale. La collaboration entre les participants prime. L'eau, l'air, la terre et le feu sont à présent réunis dans un magnifique décor qui constitue le théâtre d'une enquête à résoudre. À la différence des pratiques habituelles d'escape room reposant essentiellement sur le raisonnement logique, une attention particulière est accordée à exploiter aussi les capacités créatives des participants. À l'issue de la séance de jeu, les joueurs sont invités à continuer leur cheminement personnel avec ces deux questions : « en quoi suis-je important pour construire la société ? » Et : « comment puis-je être un acteur de la transition écologique ? ».





La naissance du mouvement laïque est intimement liée à la lutte pour conquérir un enseignement public et libre de toute affiliation religieuse. Une école qui permet à chaque enfant de développer autonomie de pensée et esprit critique.

Aujourd’hui, le Centre d’Action Laïque et plusieurs de ses associations constitutives continuent à soutenir avec force l’école publique, en tant que service accessible à tous, indépendamment des moyens financiers, des convictions privées ou des capacités de l’enfant. Le CAL défend ainsi le projet d’une école émancipatrice, égalitaire et offrant à chaque enfant la possibilité de trouver sa place dans notre société.

Enseignement

Le cours de philosophie et de citoyenneté, deux heures, c'est un minimum !

Chacun doit pouvoir vivre pleinement ses convictions, ce droit est affirmé et garanti par l’article 18 de la Déclaration Universelle des Droits de l’Homme. Cependant, dans ce monde multipolaire et globalisé, plus que jamais la vigilance doit être de mise face aux fondamentalismes et dogmes de toute nature qui fleurissent dans ce 21^e siècle en quête de repères et de sens. L’école, outil logiquement majeur d’émancipation, doit être ce levier qui permet précisément la construction de la citoyenneté qui conjugue les différences sans les opposer. Dès lors, imaginer autre chose qu’un cours de religion à l’école est aujourd’hui plus que jamais une priorité.

Pour le mouvement laïque, la seule réponse cohérente est d’obtenir un cours de deux heures de philosophie et de citoyenneté (CPC) pour tous les élèves, tout en rendant les cours de religion et de morale non confessionnelle facultatifs et non certificatifs (hors grilles horaires). Cette solution créerait un cours solide de deux périodes offrant le temps d’initier à la philosophie, de développer des projets, de pratiquer la démocratie dans l’école et de créer des partenariats avec des associations extérieures. Elle mettrait fin à la séparation obligatoire des élèves sur une base convictionnelle et leur offrirait une égalité des attendus d’apprentissage. De plus, elle sortirait les écoles officielles des difficultés organisationnelles et améliorerait les conditions de travail des enseignants de CPC.

À cet égard, le CAL a investi le débat public afin de rappeler la nécessité de ce cours de deux heures. Toute cette expertise et cette participation régulière et soutenue dans le débat public ont porté leurs fruits puisque les parlementaires ont voté, le 21 décembre 2021, la résolution étendant le CPC à deux heures

dans l’enseignement officiel. Ce fut sans aucun doute une grande victoire pour le CAL et le résultat de nombreuses années de travail. Le CAL s'est dès lors montré disponible et constructif tout au long de 2023 afin d'envisager toutes les voies possibles pour mettre en œuvre la résolution parlementaire. Ce travail se poursuivra lors de la prochaine législature.

Le Pôle Philo, service de Laïcité Brabant wallon, propose un cycle de formations en pratiques philosophiques pour les enseignants des cours de CPC ainsi qu’aux étudiants des universités et hautes écoles qui auront en charge ce cours. Ces formations philo familiarisent les participants avec des méthodes, des dispositifs d’animation et des outils concrets, quel que soit le public, quels que soient les supports à partir desquels on veut réfléchir.

Le guide de l’animateur en pratiques philosophiques a été édité pour être directement accessible et s’ajuster au plus près du contenu de ces formations. Comme pour ce guide, des fiches d’animation regroupées dans *Le classeur du Pôle Philo* sont à la disposition des enseignants en téléchargement gratuit sur www.polephilo.be. Ces fiches expliquent un dispositif philo pour réaliser une animation avec des enfants, des adolescents et/ou des adultes. Les supports, les jeux créatifs, les outils pédagogiques, sources d’échanges, de réflexions et d’étonnement sont décrits, expliqués et déclinés dans ces fiches. Le Pôle Philo partage également dans ses carnets, 15 ans d’expérience philo avec tous les publics, des plus instruits aux plus fragilisés, des plus jeunes aux plus âgés.

Enseignement

L'école dont nous rêvons

L'éducation et l'enseignement restent l'objet de toutes les attentions du mouvement laïque. La promotion du nouveau cours de philosophie et de citoyenneté, la veille active des travaux du Pacte pour un enseignement d'excellence (PEE), la défense d'un enseignement public de qualité et gratuit ainsi que la généralisation de l'EVRAS auprès des publics scolaires sont au cœur de ses actions.

Le CAL, via les associations membres du CEDEP et celles actives dans le Pacte (FAPEO, CPEONS, CGSP, SLFP) a poursuivi son travail de veille active des travaux du PEE et sa réflexion sur le réseau unique et public. Si l'on veut que l'école soit un véritable outil d'émancipation intellectuelle et sociale, il faut qu'elle soit accessible à tous, quels que soient les moyens financiers ou les convictions privées de chacun. C'est pourquoi le CAL apporte son soutien actif à l'enseignement officiel et à un projet de réseau uniifié porteur de ces valeurs. Il demande la gratuité de l'enseignement, de lutter contre le redoublement et la relégation scolaire et prône une école inclusive et intégrative, sur base de critères socio-économiques, du genre, culturels, familiaux, des troubles d'apprentissage, du handicap.

À cet égard, le CAL a organisé un colloque sur la gratuité scolaire, réunissant des acteurs de différents niveaux (politique, institutionnel, de terrain) afin d'échanger les bonnes pratiques de terrain et favoriser la gratuité scolaire.

Le tutorat Adolescent-Enfant, une spécificité de la Fabrique de Soi

Le tutorat scolaire organisé et encadré depuis plus de 10 ans à la Fabrique de Soi, école de devoirs de Laïcité Brabant wallon, repose sur un concept simple : ce service de soutien scolaire et d'aide aux enfants met en relation un enfant avec un adolescent autonome sur le plan scolaire. Il s'agit alors de stimuler une scolarité plus égale, plus proche, conviviale et bienveillante. Chaque année, ce sont maintenant quelque 20 à 25 binômes qui se rencontrent de façon hebdomadaire. Le principal point d'appui de cette méthode d'entraide réside dans la force de la relation qui se crée et se renforce entre les deux protagonistes de chaque binôme. Et tels un grand-frère ou une grande sœur, l'adolescent crée une relation sécurisante, socle des apprentissages. Chacun retire quelque chose (réciprocité) de cette aventure solidaire. D'un côté, les enfants se sentent en sécurité dans un environnement bienveillant et au cœur d'une relation individuelle « forte » leur permettant d'apprendre en toute sécurité. D'un autre côté, nombreux sont les adolescents qui ont des ressources, des compétences à valoriser. Ils sont animés de convictions et de valeurs de solidarité, d'entraide. Nombreux aussi sont les jeunes en recherche de sens et de liens.

La Fabrique de Soi a reçu le prix « coup de cœur du public » lors de la cérémonie des orchidées du Brabant wallon. Une belle reconnaissance pour Laïcité Brabant wallon qui a ouvert cette antenne tubizienne il y a 21 ans. Trois projets phares ont été mis en évidence : l'exposition artistique annuelle de l'Espace Créa, l'opération Boîtes à KDO et le service de tutorat scolaire ado-enfant.

Des ateliers de soutien à la réussite

Les ateliers d'aide à la réussite de Bruxelles Laïque sont organisés au sein d'une dizaine d'écoles bruxelloises, pour des élèves de six à dix-huit ans. L'objectif de ces ateliers est, entre autres, de lutter contre les inégalités sociales qui reproduisent des exclusions dans le système scolaire. Outre l'aspect éducatif, ces ateliers veulent favoriser le développement, l'épanouissement personnel de l'élève et l'émancipation sociale. Ils ont un rôle d'accrochage scolaire et veulent aussi redonner la confiance et l'envie d'apprendre aux élèves en difficulté. Tout au long de l'année, les animateurs ont répondu aux besoins éducatifs particuliers. Les ateliers visent à inclure chaque jeune en difficulté, quelle que soit sa spécificité, et proposent un véritable soutien pédagogique pour leur permettre de trouver leur place dans une école pour tous.

Dans le cadre de la dynamique « Molinay, ensemble, un quartier où il fait bon vivre », à Seraing, la régionale de Liège propose des ateliers de soutien à la réussite. C'est une initiative extrascolaire qui a été lancée, en 2008, à l'école communale Morchamps et qui, en 2020, a été reconnue comme une école de devoirs ouverte à l'ensemble des enfants du territoire et depuis septembre 2021 également à Jupille. L'offre faite aux enfants se traduit par la mise en place d'un dispositif de pédagogie sensible aux besoins et capacités de chacun : dans un objectif de soutien adapté et le plus émancipateur possible. Les enfants se voient proposer soit un travail en ateliers avec des pairs pour progresser dans une dynamique collaborative, soit ils travaillent de manière plus individuelle, ou en tout petit groupe, avec un animateur pédagogique. L'approche se veut la plus individualisée et la plus ludique possible, mais aussi la plus valorisante tant au niveau de l'accueil que de celui des capacités d'apprentissage des enfants ou de leurs savoirs.



Enseignement

Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège propose également un projet éducatif aux jeunes de 7 à 12 ans, « les Ateliers du Mercredi » à Seraing et Jupille. Les activités visent à donner aux jeunes de la Province de Liège, les outils pour construire ensemble la société de demain, leur permettre de vivre les valeurs laïques et d'expérimenter concrètement la démocratie, la participation et la coopération. Des activités telles que les élections démocratiques des responsables ou encore des jeux de coopération, des animations audios, etc. sont organisées de façon hebdomadaire. Mensuellement se déroulent l'organisation et l'animation d'un projet de cinéma, le soutien et la sensibilisation à des causes humanitaires ou encore des activités culturelles. Enfin, lors des vacances scolaires, les enfants continuent à explorer les différentes facettes du « Libres, ensemble » par des stages de découvertes.

Par ailleurs, sous l'impulsion et l'insistance de plusieurs enfants ayant atteint la limite d'âge des « Ateliers du Mercredi », le CAL Liège a initié les « Ateliers Ados ». Mis en œuvre dans la poursuite des objectifs de vivre ensemble et de citoyenneté, ces ateliers permettent aux jeunes de devenir les citoyens de demain. En 2023, ils ont notamment exploré la question des « fake news ».

Gai savoir

Depuis septembre 2017, la régionale de la Province de Namur, avec une équipe de volontaires, prête main-forte aux pédagogues et aux parents du quartier avec son école de devoirs « Le Gai savoir ». Le « Gai savoir », qui accueille une quinzaine d'enfants, est plus qu'une école de devoirs, il se veut un lieu d'émancipation où l'enfant découvre qu'apprendre peut être un plaisir et pas seulement un défi ou une obligation. Il est un espace de liberté et d'apprentissages sociaux égalitaires visant le bien-être plus global de la famille par des attitudes préventives à l'échec scolaire. En ce sens, il participe de la dynamique conjointe de l'éducation permanente et du soutien d'assistance morale lors du travail effectué avec les parents (ateliers, journée des familles ...) Deux jours sont consacrés à l'aide aux devoirs en encourageant l'autonomie de l'enfant et en favorisant l'apprentissage par les pairs. Un espace jeux de société, lecture et un jardin permettent une diversité d'approches, hors apprentissage scolaire pur et développent des qualités de sociabilité, d'échanges, de réflexions et de plaisirs. Un troisième jour est axé sur des activités ludiques, créatives, sportives et citoyennes. Ces moments favorisent la créativité et l'imagination, mais aussi l'expression de chacun de manière respectueuse et civique en ouvrant son horizon socioculturel. La thématique de l'année scolaire 2022-2023 était les médias. Celle de 2023-2024 est « l'art de la parole ».

Semeurs libres, semeurs curieux

La régionale de Namur propose des stages annuels « Semeurs Curieux », pour enfants de 8 à 12 ans, et « Semeurs Libres », pour adolescents de 12 à 15 ans. Ces stages se démarquent par la philosophie et la dynamique dans lesquelles ils s'inscrivent, en accord avec les valeurs défendues par le mouvement laïque. Ces moments d'échanges favorisent l'acquisition par les jeunes d'un regard critique et le développement de comportements solidaires, réflexifs, engagés de futurs citoyens. C'est également l'occasion d'impliquer chacun pour créer du vivre ensemble, stimuler la confiance en soi ainsi que la capacité de s'exprimer en groupe tout en respectant les points de vue de chacun. Les activités sont organisées autour de thèmes de société abordés de manière ludique en gardant une dimension pédagogique efficace. Cette année, le CAL Namur a organisé des stages « Semeurs curieux » sur les thèmes de la nature, des sciences et du rire, des livres et du rire ... et des stages « Semeurs libres » sur le sexism, le racisme et l'environnement.

Forte de l'expérience de ses collègues namurois et dans le but d'offrir une cohérence avec les autres régionales, Laïcité Brabant wallon s'est également lancée dans l'organisation de stages sous le modèle des « Semeurs libres » et « Semeurs curieux ». Les activités ont été organisées autour de thèmes de société. En février, sept jeunes Brabançons ont participé à une semaine de stage en partenariat avec le pôle philo autour de la thématique « Les arts de la rue » à Nivelles. En mai, onze jeunes curieux ont traité du thème de la « Nature ».



Enseignement

Philosopher, développer la pensée critique ...

Le Pôle Philo, service de Laïcité Brabant wallon, propose, par la pratique philo basée sur le libre examen, d'explorer des chemins nouveaux pour s'interroger et poser un regard critique sur soi, les autres et le monde. Il organise différentes activités (animations, formations, publications ...) basées sur le questionnement philosophique pour tous les âges et tous les types de public. Son cycle de formations en pratiques philosophiques permet de faire connaissance avec les « nouvelles pratiques philosophiques », qu'il s'agisse de la philosophie avec les enfants, du dialogue socratique, de la discussion à visée démocratique et philosophique, de cafés philos ... Ces formations philo familiarisent les participants avec des méthodes, des dispositifs d'animation et des outils concrets. Le Pôle Philo a publié, entre autres, *Le classeur du Pôle Philo* qui constitue avec *le Guide de l'animateur en pratiques philosophiques* et *Les carnets du Pôle Philo*, la parfaite boîte à outils pour tout animateur, débutant ou confirmé, en nouvelles pratiques philosophiques. Cette année, le Pôle Philo a obtenu le prix Joseph De Keyn de l'Académie royale de Belgique pour son ouvrage *Penser et créer 2 : la pratique de la philosophie et de l'art pour développer l'esprit critique*.

Pour la régionale de Charleroi, la philosophie est utilisée comme un outil qui favorise l'émancipation. Elle offre cette possibilité de prise de distance indispensable à l'exercice du libre examen qui permet à chacun de progresser sur le chemin de la libre pensée. En 2023, le CAL Charleroi a poursuivi sa « Formation ouverte en philosophie » qui permet à tout public de suivre, à horaire décalé, des conférences données par des intervenants de qualité qui viennent les initier à des courants de pensée, des notions ou des figures du savoir.

Cette formation répond aux besoins de personnes qui n'ont pas eu l'occasion de suivre des cours de philosophie et leur offre des clés de compréhension et une grille de lecture philosophique qui leur permet d'analyser avec un regard critique les problématiques de l'époque contemporaine et des époques passées. Cette année, Elisabeth Trufin a abordé les civilisations de Mésoamérique, Kevin Saladé s'est penché sur l'impressionnisme, Raphaël Van Daele a offert une introduction à la pensée chinoise, Elisa Roland a évoqué les dispositifs éducatifs en Belgique, Deborah Brosteaux a interrogé le rôle des affects en politique et Didier Debaise a détaillé les rythmes du vivant.

Le « Labo philo » de Picardie Laïque a poursuivi ses expérimentations de la pensée critique, créative et vigilante avec tout type de public à partir de 5 ans que ce soit dans le monde scolaire ou en dehors, via des ateliers philo à la demande, des cafés philo, du philo-théâtre, des ciné-philo, des philo-musée, des balades « philo nature » et des parcours du « Je au Nous ».

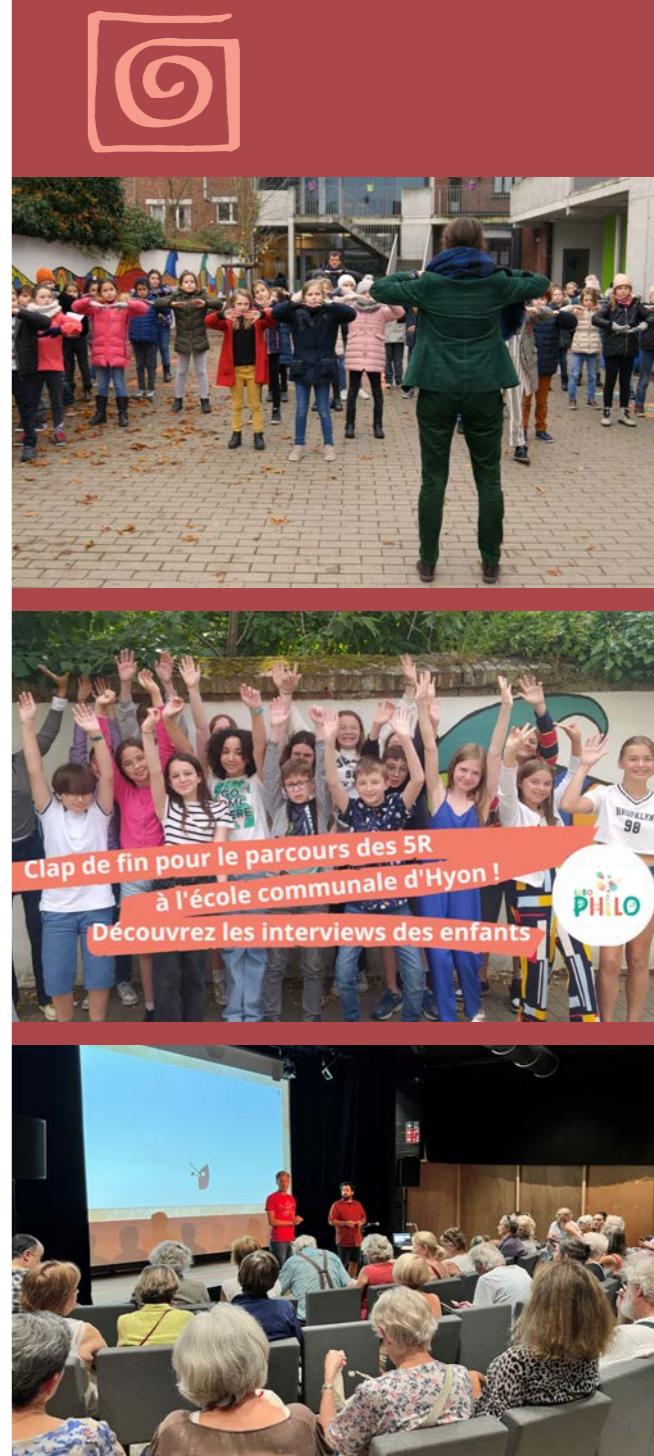
Le Labo Philo y expérimente les 5 R - respirer, ressentir, réfléchir, rêver, (se) réaliser - au fil des séances grâce aux dispositifs des nouvelles pratiques philos, complétés par des exercices corporels, des cercles de parole, des jeux et des exercices créatifs.

Le parcours mené à l'école communale de Hyon (Mons) avec les mêmes élèves depuis septembre 2016 s'est achevé en 2023 autour des notions de croire et savoir, du rôle de l'école idéale, de grandir et apprendre, de la pratique de communication non-violente, de la médiation des conflits, et des modes de communication qui permettent de passer du « je » au « nous » ...

La régionale de Namur propose un cycle de projections philosophiques afin d'explorer la nature, le rôle et le pouvoir critique des images qui circulent en masse dans nos sociétés contemporaines. Là où le cinéma donne accès aux images sensibles, multiples, contradictoires et complexes, la philosophie et la pensée conceptuelle ouvrent l'accès à l'expression de l'universel, de l'irréductible, et in fine, au dire de ce qui ni ne se voit ni ne se perçoit de prime abord. Les discussions philosophiques se sont enchaînées autour des films « Mon pays imaginaire », « Aucun ours », « Radiographie d'une famille », « Toute la beauté et le sang versé », « Augure ».

École populaire de philosophie

Convaincu de la puissance de la connaissance et de la réflexion philosophique pour surmonter la crise de sens et dépasser la simple confrontation d'opinions contradictoires, la Régionale de Namur a mis sur pied l'École Populaire de Philosophie (EPP). Cette dernière propose un programme complet permettant de découvrir la philosophie et son histoire, mais également de maîtriser les concepts nécessaires pour penser et agir de manière libre et autonome. Allant au-delà des cours théoriques, du partage de savoirs et du développement de ses propres conceptions, l'expérience inclut une programmation culturelle et artistique en rapport avec les thématiques abordées. Lors de la soirée inaugurale, il a été question de philosopher sur « les transclasses, un modèle d'émancipation ? ». Par ailleurs, les ateliers ont abordé des thèmes tels que les « fake news », la démocratie, la vérité, le destin, la foi, la migration ...





La « montée en puissance du religieux » au sein de la société et le refus d'aborder sereinement les difficultés de cohabitation et de cohésion sociale qui en découlent impliquent une vigilance accrue du mouvement laïque pour défendre le principe de laïcité.

Laïcité de l'État

La laïcité de l'État basée sur la non-ingérence des Églises dans les affaires de l'État vise à pacifier la société en respectant à la fois la liberté de conscience et l'égalité des droits et des devoirs de chaque citoyen. Cela implique l'impartialité des services publics et la neutralité de ses agents.

En avril 2016, l'assemblée générale du Centre d'Action Laïque a décidé de modifier les articles 4,5 et 7 de ses statuts. Ce faisant, le CAL a voulu clarifier le principe de laïcité. Une nouvelle définition qui se veut plus universelle, plus complète et plus claire. Il était en effet indispensable de rappeler que la laïcité est un principe universel qui est à la base de la démocratie, de l'État de droit, de la défense des droits et des libertés fondamentales. Sa finalité n'est donc pas de défendre une communauté philosophique particulière plutôt qu'une autre. Nous retrouvons donc la nouvelle définition de la laïcité dans l'article 4 des statuts du CAL :

La laïcité est le principe humaniste qui fonde le régime des libertés et des droits humains sur l'impartialité du pouvoir civil démocratique dégagé de toute ingérence religieuse. Il oblige l'État de droit à assurer l'égalité, la solidarité et l'émancipation des citoyens par la diffusion des savoirs et l'exercice du libre examen.

Le Centre d'Action Laïque milite pour que ce principe ainsi défini trouve sa place dans la Constitution comme garantie pour assurer la liberté de tous les citoyens, quelles que soient leurs convictions.

Revenons sur cette définition :

➤ **La laïcité est un principe humaniste**

Un principe est un élément fondateur, une base à partir de laquelle se décline un certain nombre de considérations. Il se doit le plus invariant possible, le plus universel dans l'espace et dans le temps. On doit pouvoir s'y référer de la manière la plus générale et la plus courante possible sans qu'il soit modifié par l'action.

Il est « humaniste » parce qu'il repose sur le respect des droits humains et des libertés fondamentales dont le contenu quoiqu'universel est lui-même évolutif. La laïcité, c'est, au fond, une manière de traduire ce principe humaniste dans un État de droit.

➤ **Le régime des libertés**

Les libertés qui sont consacrées par le droit international et particulièrement par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme : la liberté de penser, la liberté d'expression, la liberté de conscience, la liberté de religion auxquelles nous ajouterons la liberté d'examen.

➤ **Impartialité :** à ne pas confondre avec la neutralité. Le principe de l'impartialité est inhérent à la laïcité, il a une vocation universelle qui pourrait demain permettre de construire une société civile, une civilisation universelle fondée sur le respect des droits et des libertés fondamentales. **La neutralité :** doit être le fait des agents de l'État au service de la population, mais elle ne peut pas être le fait de l'État lui-même, car un État neutre, un État passif qui regarderait passer les trains de la radicalité n'est pas un État impartial.

Laïcité de l'État

➤ **Libre examen** : se définit de trois façons : comme principe, méthode et un art de vivre.

En tant que méthode, il consiste à soumettre à l'épreuve de son propre entendement, de son propre raisonnement, à sa propre expérience, toute proposition qui nous est faite. Et de ne pas l'accepter parce qu'elle émanerait de quelque autorité que ce soit. Le libre examen relève donc davantage de l'exception que l'on oppose plutôt que de l'argument qui démontre. Il permet d'éprouver la doctrine plus que de la fonder.

L'État doit permettre à chacun de revendiquer une liberté d'examen, c'est-à-dire le droit de remettre en question, d'assurer le choc des idées, de critiquer le « sacré » d'autrui. L'antidote de la radicalisation se trouve dans la liberté d'examiner et dans la liberté d'expression.

La question du port éventuel de signes convictionnels dans la fonction publique a rythmé l'année écoulée du Centre d'Action Laïque. Certes, rien n'est simple quand on touche aux droits humains et au rôle de l'État. Cependant, parce que nous pensons que l'État doit s'abstenir de favoriser une conception religieuse ou philosophique au détriment d'autres et, précisément, doit combattre les tentatives de faire prévaloir la primauté de valeurs spécifiques sur l'universalité des droits, la position du CAL est limpide : il prône l'interdiction de tout signe convictionnel dans la fonction publique. En effet, selon nous, chacun doit accepter, un temps déterminé, une part d'effacement de ses propres convictions car, en travaillant dans la fonction publique, on ne représente plus soi-même mais l'État au sens large. Il est à répéter, encore et toujours, que la position du CAL concerne tous les signes convictionnels. Quel que soit le signe, et quelle que soit surtout la conviction. Le CAL n'a pas un avis à géométrie variable en fonction de telle ou telle conviction.

Aujourd'hui malheureusement, trop souvent, l'inertie de l'autorité politique et démocratique dans ce dossier aboutit à abandonner aux juges le soin de fixer ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas. Pourtant, légiférer en cette matière permettrait de sortir de la gestion au « coup par coup » de cette question et de l'insécurité juridique comme de l'inégalité de traitement suscitées par cette absence de clarification. L'arène se déplaçant des enceintes parlementaires aux prétoires, le CAL est intervenu dans différentes procédures juridictionnelles qui ont fait l'actualité. Avec un certain succès puisque la Cour de Justice de l'Union européenne l'a confirmé : exiger de ne pas rendre visibles ses convictions lorsqu'on représente l'État n'est ni liberticide ni discriminatoire.

Cette année, la régionale de Namur a proposé une formation de trois jours pour aborder les défis actuels liés à la diversité des convictions philosophiques et religieuses dans le cadre du travail. Malgré les défis quotidiens en matière de recrutement, de communication et de management, cette diversité peut être une plus-value, à condition d'être gérée de manière inclusive. Après la formation, les participants sont outillés pour comprendre les enjeux de la diversité convictionnelle au travail et développer des pratiques de gestion optimales.



La structuration de la laïcité est un phénomène qui a maintenant plusieurs décennies. La création en 1969 du Centre d’Action Laïque est la première tentative de fédération de l’ensemble de la communauté laïque en Belgique francophone.

Dès l’origine, le CAL regroupe la totalité des associations laïques communautaires existantes à l’époque. Dix ans plus tard, il se régionalise par provinces ou subdivisions de provinces en ce qui concerne le Hainaut.

Son assise territoriale est ainsi assurée de façon à pouvoir parfaitement assumer sa mission d’assistance morale et d’éducation permanente.

Structure du CAL

Structure fédérale du CAL

Le Conseil Central des communautés philosophiques non confessionnelles de Belgique ou Conseil Central Laïque (CCL), composé du CAL et de DeMens.nu (UVV) est l’interlocuteur officiel de ces communautés philosophiques dans leurs rapports avec les autorités publiques. À ce titre, le CCL est invité à les représenter lors des réunions du Conseil du dialogue et des cérémonies officielles organisées par l’État fédéral.

En 2023, le CCL a pleinement rempli sa mission d’assistance morale vis-à-vis de l’ensemble des personnes qui se reconnaissent dans les valeurs promues par les associations qui composent les deux branches du Conseil Central Laïque. Aujourd’hui, suite aux multiples crises que nous connaissons, des fissures importantes apparaissent dans l’édifice démocratique au point d’en menacer la stabilité ce qui nous oblige encore davantage. Dans ce cadre, offrir une assistance morale de qualité, générale ou sectorielle, pour tous, demeure plus que jamais une nécessité.

Pour le CCL, l’extrémisme, qu’il soit politique ou religieux, doit être combattu. La terreur ne peut faire reculer ni les valeurs démocratiques ni les libertés et droits fondamentaux. À cet égard, il est ahurissant de constater que la volonté de l’État suédois de protéger la liberté d’expression, qui inclut celle de blasphémer, trouve un écho tragique dans les rues de Bruxelles. Une attention particulière a d’ailleurs été accordée, cette année, à la sécurisation des lieux d’assistance morale.

De plus en plus, l’Etat de droit, reposant sur des droits et des libertés fondamentales et sur un corpus de règles dont le caractère équitable et juste permet l’adhésion citoyenne, est largement remis en cause. Lorsque le Gouvernement fédéral a assumé de ne pas respecter des décisions de justice en matière d’accueil des demandeurs d’asile, le CCL a rappelé à quel point cette attitude est délétère pour la confiance de nos citoyens en nos responsables politiques.

L’année 2023 a également été marquée par plusieurs interventions qui mèneront très probablement à des débats sur la reconnaissance et le financement public des cultes et des philosophies non confessionnelles. Il s’agit entre autres du suivi législatif de la décision de la CEDH du 5 avril 2022 dans l’affaire assemblée chrétienne des témoins de Jéhovah d’Anderlecht et autres c. Belgique, de la suspension des subsides octroyés à l’exécutif musulman, de la reconnaissance envisagée de l’Union bouddhiste, des prises de position du ministre de la Justice sur le financement des cultes, de la volonté au nord du pays de régionaliser la Justice, etc. Ces débats pourraient déboucher sur une remise en question du système actuel, ce qui oblige le CCL à repenser sa position en tant que représentant de la laïcité. En l’absence de législation claire à ce sujet, l’année 2023 a été, une nouvelle fois, ponctuée par différentes polémiques autour des signes convictionnels. La Cour de Justice de l’Union européenne a indiqué qu’un règlement communal interdisant le port des signes convictionnels par les agents n’était pas discriminatoire. Par conséquent, le CCL demande un véritable débat politique afin d’éviter des décisions dispersées et contradictoires prises par des administrations ou des juridictions de première ligne et rappelle qu’en démocratie, préserver les conditions sereines d’un débat est fondamental.

Structure du CAL

Par ailleurs, le CCL est resté vigilant par rapport aux questions éthiques pour lesquelles l'actualité en 2023 dans le monde et en Europe a démontré à quel point des avancées éthiques peuvent être fragiles. En matière d'euthanasie, suite aux deux arrêts importants fin 2022 qui ont consacré au niveau européen et belge le droit de mourir dans la dignité, le CCL a suivi les négociations relatives aux lois correctrices envisagées par le Gouvernement fédéral. Un même suivi a été opéré concernant la modification des dispositions de la loi du 22 août 2002 relative aux droits du patient. Le CCL a été aussi fort actif dans les lieux de décision et d'expertises sur la défense de l'IVG en Belgique et en Europe.

Enfin, le CCL s'est accordé sur la nécessité de diffuser la définition à connotation universelle de la laïcité aux échelons national et international. Rappelons également l'implication importante du CCL au niveau international, notamment au niveau de l'HI (The Humanists international) et du Réseau laïque européen.

Structure associative

Le mouvement laïque compte 330 associations locales qui sont chacune affiliées à l'une des sept régionales du CAL. Certaines sont également affiliées à l'une des 31 associations constitutives. Le CAL coordonne les 31 associations constitutives et fédère les 7 régionales.

Les 7 régionales du CAL

Bruxelles Laïque

CAL Charleroi

CAL de la Province de Liège

CAL de la Province de Namur

CAL Luxembourg

Laïcité Brabant wallon

Picardie Laïque

Les 31 associations constitutives

AJILE (anciennement Confédération Parascolaire)
Association Belge des Athées (ABA)
Association Ernest De Craene
Association Nationale des Communautés Éducatives (ANCE)
Centre Communautaire Laïc Juif (CCLJ)
Centre Laïque de l'Audiovisuel (CLAV)
Centre Libéral d'Action et de Réflexion sur l'Audiovisuel (CLARA)
Drogues Actions Wallonie (DAWA)
Extension de l'ULB
La Famille d'Accueil Odile Henri
Fédération des Amis de la Morale Laïque (FAML)
Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel (FAPEO)
Fédération des Maisons de la Laïcité (FDML)
Fédération du Libre Examen
Fédération Laïque de l'Aide à la Jeunesse (FLAJ)
Fondation Henri La Fontaine
Fondation Magnette-Engel-Hiernaux
Fondation pour l'Assistance Morale aux Détenus (FAMD)
Fonds d'Entraide Georges Beernaerts
Go Laïcité !
Hisser Haut-Service Laïque de Parrainage
Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale (LHAC)
La Pensée et les Hommes
Les Territoires de la Mémoire
Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente (LEEP)
Pensée et Action Rationalistes
Service Laïque d'Aide aux Personnes (SLP)
Solidarité-Logement
ULB-Coopération
Union des Anciens Étudiants de l'ULB (UAE)
Union Rationaliste de Belgique.

Réunions de coordination

Le Centre d'Action Laïque coordonne des réunions à différents niveaux afin de développer des synergies et des projets d'actions communs entre les différentes composantes du mouvement laïque. Remplissant son rôle de coordination, le CAL est resté en contact étroit avec toutes ses associations et régionales de façon à s'assurer que chacune puisse assumer de façon optimale ses missions.

Il y a les réunions avec les directeurs des régionales, 11 cette année. Cette coordination est assurée par le secrétariat général qui réunit mensuellement les directeurs des régionales pour faire le point sur les questions d'organisation et de fond en tenant compte des décisions prises par les instances des régionales (bureau, CA, AG). Ces réunions servent aussi à établir les synergies de travail entre les régionales, entre les régionales et le CAL et à faire émerger des projets communautaires.

La coordination au sein du CAL se fait par l'organisation de réunions d'information mensuelles permettant aux permanents du CAL communautaire de réfléchir aux problématiques développées et à être informés de la gestion et de l'évolution des dossiers en cours.

Liste des administrateurs au 31 décembre 2023

Le bureau exécutif :

Présidente

Véronique De Keyser

Past-président invité

Pierre Galand

Vice-présidents

Eddy Caekelberghs, Andrée Poquet, Serge Vandervorst

Trésorière

Jacqueline Herremans

Membres du bureau

Jean Leclercq, Robert Moor

Membres adjoints du bureau

Thomas Gillet, Virginie Pirard

Secrétaire général

Benoît Van der Meerschen

Secrétaire général adjoint

Hervé Parmentier

Membres :

Daniel Bacquelaine

Patrick Cauwert

Walter Côte

Jean-Jacques Deleeuw

Jean-Antoine De Muylder

Didier Donfut

Michel Dupont

Ariane Hassid

Jean-François Jacobs

Patricia Klein

Véronique Limère

Jacqueline Luc

Christine Mironczyk

Virginie Pirard

Luc Pirson

Kévin Saladé

Anthony Spiegeler

Brigitte Tabary

Marie-Rose Thérer

Vincent Thomas

David Zylberberg



Les instances politiques du CAL

L'assemblée générale

L'assemblée générale possède les pouvoirs qui lui sont expressément reconnus par la loi et par les statuts de l'association. L'assemblée générale est l'organe souverain qui fixe collégialement les grandes orientations de politique générale de l'association. Elle est compétente principalement pour élire et révoquer les administrateurs, élire le président, approuver les budgets et les comptes et donner décharge aux administrateurs.

Chaque régionale du CAL dispose de 4 voix à l'assemblée générale du CAL.

Chacune des 31 associations constitutives du CAL dispose d'une voix. L'association constitutive qui assure des implantations décentralisées représentées au sein d'au moins quatre régionales du CAL dispose de 4 voix à l'assemblée générale du CAL. Celle-ci se compose donc des représentants dûment mandatés annuellement par les associations constitutives et les régionales. Les membres de l'organe d'administration élisent, à leur tour, les membres du bureau du CAL.

L'assemblée générale s'est déroulée le 23 mars 2023 au Campus de la Plaine de l'ULB à Bruxelles.

Organe d'administration et bureau du CAL

L'organe d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour l'administration et la gestion de l'association. Sous sa responsabilité, il peut déléguer certains pouvoirs qu'il détermine à un ou plusieurs de ses membres, à un ou plusieurs tiers ou aux groupes qu'il institue.

L'organe d'administration a la responsabilité de la mise en œuvre de la politique générale décidée par l'assemblée générale et en définit la stratégie. Il est composé, le président inclus, au maximum de trente-et-un administrateurs élus par l'assemblée générale. Chaque administrateur possède une voix.

Le bureau exécutif, élu par l'organe d'administration, est chargé de la direction journalière et de l'exécution des décisions de l'organe d'administration. La gestion de l'ensemble des dossiers dont le bureau assume la responsabilité fait l'objet d'une répartition selon les disponibilités et les compétences des membres. Quelle que soit la répartition des dossiers, les décisions relèvent de la décision collégiale du bureau.

En 2023, l'organe d'administration du CAL s'est réuni à 9 reprises et le bureau a tenu 11 réunions ordinaires.

Les 7 régionales du CAL

Bruxelles Laïque

Avenue de Stalingrad, 18-20 - 1000 Bruxelles
Tél. 02 289 69 00
bruxelles.laïque@laicite.be - www.bxllaïque.be

CAL Charleroi

Rue de France, 31 - 6000 Charleroi
Tél. 071 53 91 72
info@cal-charleroi.be - www.cal-charleroi.be

CAL de la Province de Liège

Boulevard de la Sauvenière, 33-35 - 4000 Liège
Tél. 04 232 70 40
info@calliege.be - www.calliege.be

CAL de la Province de Namur

Rue de Gembloux, 48 - 5002 Namur
Tél. 081 73 01 31
contact@laicite.com - www.laicite.com

CAL Luxembourg

Rue de l'Ancienne Gare, 2 - 6800 Libramont
Tél. 061 22 50 60
courrier@cal-luxembourg.be - www.cal-luxembourg.be

Laïcité Brabant wallon

Rue Lambert Fortune, 33 - 1300 Wavre
Tél. 010 22 31 91
calbw@laicite.net - www.calbw.be

Picardie Laïque

Rue de la Grande Triperie, 44 - 7000 Mons
Tél. 065 31 64 19
picardie.laïque@laicite.net - www.picardie-laïque.be

Les associations constitutives

Association Jeunesse pour l'Interaction et la Libre Expérience (AJILE)

Rue du Moniteur, 14 - 1000 Bruxelles
Tél. 02 512 16 11
secretariat@ajile.org - www.ajile.org

Association Belge des Athées (ABA)

Rue de la Croix de Fer, 60-62 - 1000 Bruxelles
atheesdebelgique@gmail.com - www.athees.net

Association Ernest de Craene

Chaussée d'Alsemberg, 362 - 1180 Bruxelles
mail@droithumain.be

Association Nationale des Communautés Éducatives (ANCE)

Avenue de Stalingrad, 54 - 1000 Bruxelles
Tél. 02 513 17 24
federation@ance.be - www.ance.be

Centre Communautaire Laïc Juif (CCLJ)

Rue de l'Hôtel des Monnaies, 52 - 1060 Bruxelles
Tél. 02 543 02 70
info@cclj.be - www.cclj.be

Centre Laïque de l'Audiovisuel (CLAV)

Campus de la plaine ULB, CP 237 - 1050 Bruxelles
Tél. 02 627 68 40
clav@laicite.net - www.clav.be

Centre Libéral d'Action et de Réflexion sur l'Audiovisuel (CLARA)

Rue lacherez, 25 - 6150 Anderlues
Tél. 0477 55 40 62
daniel.soudant@clara.be - www.clara.be

Carnet d'adresses

Drogues Actions Wallonie (DAWA)
Rue de l'Ancienne Gare, 2 - 6800 Libramont
Tél 061 22 50 60
dawasbl@gmail.com

Extension de l'ULB
Avenue Franklin Roosevelt, 50 CP 188 - 1050 Bruxelles
Tél. 02 650 26 46
extension@ulb.ac.be - www.ulb.ac.be/extension

Famille d'Accueil Odile Henri
Rue de la Source, 65 - 1060 Bruxelles
Tél. 02 538 45 87
info@faoh.be - www.plaf.be/odilehenri

Fédération des Amis de la Morale Laïque (FAML)
Rue de la Croix de Fer, 60 - 1000 Bruxelles
Tél. 0 456 399 865
info@faml.be - www.faml.be

Fédération des Associations des Parents d'Élèves de l'Enseignement Officiel (FAPEO)
Rue de Bourgogne, 48 - 1190 Bruxelles
Tél. 02 527 25 75
secretariat@fapeo.be - www.fapeo.be

Fédération des Maisons de la Laïcité (FDML)
Route de Louvain-la-Neuve, 4/1 - 5001 Belgrade
Tél. 081 84 91 17
info@fdml.be - www.fdml.be

Fédération du Libre Examen
Av. Paul Héger 22, CP 166 - 1000 Bruxelles
Tél. 02 650 21 70
librex@ulb.ac.be - www.librex.be

Fédération Laïque de l'Aide à la Jeunesse (FLAJ)
Chaussée de Wavre, 2 - 1370 Jodoigne
secretaire@flaj.be - www.flaj.be

Fondation Henri La Fontaine
Campus de la Plaine ULB, CP 236 - 1050 Bruxelles
Tél 02 627 68 11
contact@henrilafontaine.be - www.henrilafontaine.be

Fondation Magnette-Engel-Hiernaux
Rue de Laeken, 75 - 1000 Bruxelles
Tél. 02 217 69 80
gob@gob.be

Fondation pour l'Assistance Morale aux Détenus (FAMD)
Avenue de Stalingrad, 54 - 1000 Bruxelles
Tél. 02 537 59 28
admin@smbg-famd.be - www.smbg-famd.be

Fonds d'Entraide Georges Beernaerts
Avenue de la Renaissance, 30 - 1000 Bruxelles
secretaris.gb@gmail.com

Go Laïcité !
Rue de Gembloux, 48 - 5002 Saint-Servais
Tél. 081 73 01 31
info@golacite.eu

Hisser Haut - Service Laïque de Parrainage
Rue de la sablonnière, 25 - 1000 Bruxelles
Tél. 02 538 51 35
info@hisser-haut.org - www.hisser-haut.org

Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale (LHAC)
Avenue de Stalingrad, 54 - 1000 Bruxelles
Tél. 02 649 00 36 ou 37
info@lhac.be - www.lhac.be

La Pensée et les Hommes
Avenue Victoria, 5 - 1000 Bruxelles
Tél. 02 640 15 20
secretariat@lapenseeetleshommes.be
www.lapenseeetleshommes.be

Les Territoires de la Mémoire
Boulevard de la Sauvenière, 33-35 - 4000 Liège
Tél. 04 232 70 60
accueil@territoires-memoire.be
www.territoires-memoire.be

Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente (LEEP)
Rue de la Fontaine, 2 - 1000 Bruxelles
Tél. 02 512 97 81
info@ligue-enseignement.be
www.ligue-enseignement.be

Pensée et Action Rationalistes
c/o Drève des équipages, 63 - 1170 Bruxelles
Tél. 02 672 34 08
lafondationrationaliste@skynet.be

Service Laïque d'Aide aux Personnes (SLP)
Campus de la Plaine ULB, CP 237 - 1050 Bruxelles
Tél. 02 627 68 90
slp@ulb.ac.be - www.aidemoralelaïque.be

lcal

7

Solidarité Logement
Campus de la Plaine ULB, CP 236 -1050 Bruxelles
info@slsh.be - www.solidarite-logement.be

ULB Coopération
Avenue Franklin Roosevelt, 50, CP 266 - 1050 Bruxelles
Tél. 02 650 61 00
info@ulb-cooperation.org - www.ulb-cooperation.org

Union des Anciens Étudiants de l'ULB (UAE)
Campus de la Plaine ULB, CP 235 - 1050 Bruxelles
Tél. 02 650 51 52 ou 58 58
info@uae-ulb.be - www.uae-ulb.be

Union Rationaliste de Belgique
c/o Pierre Debusschere
rue Dodonnée 92/6 - 1180 Bruxelles
union.rationaliste@belgacom.net

Avec le soutien de la Fédération
Wallonie-Bruxelles



Centre d'Action Laïque ASBL
Campus de la Plaine ULB, cp236
1050 Bruxelles-Belgique
Tél. (+32) 2 627 68 11
cal@laicite.net - www.laicite.be

Éditeur responsable :
Benoît Van der Meerschen

Imprimé en Belgique
sur papier écologique "FSC"



Le Centre d'Action Laïque fédère 7 régionales

Bruxelles Laïque

CAL Charleroi

CAL de la Province de Liège

CAL de la Province de Namur

CAL Luxembourg

Laïcité Brabant Wallon

Picardie Laïque



Centre d'Action Laïque ASBL

Campus de la Plaine ULB, cp236 - 1050 Bruxelles-Belgique

Tél. (+32) 2 627 68 11 - cal@laicite.net - www.laicite.be